

ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »  
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : Site: [www.dknews.dz](http://www.dknews.dz) / e-mail: [contact@dknews.dz](mailto:contact@dknews.dz)  
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 23.38.48.00

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mercredi 30 avril 2025 / 2 Dou Al-qaida 1446 - N° 3817 - 12<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



Asr : 16h32 Maghreb : 19h39 Isha : 21h07

MÉTÉO

Alger	:	24°	12°
Oran	:	26°	13°
Annaba	:	19°	10°
Béjaïa	:	22°	11°
Tamanrasset	:	39°	27°

[www.dknews.dz](http://www.dknews.dz)

e-mail: [contact@dknews.dz](mailto:contact@dknews.dz)

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Tebboune reçoit l'envoyé spécial du président irakien

P. 24

COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE (CIJ)

L'Algérie participe aux audiences sur la demande d'avis relatif aux Obligations de l'entité sioniste concernant les activités des Organisations onusiennes en Palestine

P. 24

ALGÉRIE - UA

Le drapeau algérien installé au siège du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine

P. 3

PUBLIÉ DANS LE JOURNAL OFFICIEL

## Les transactions à but lucratif réalisées par des particuliers désormais soumises aux impôts



Les transactions à caractère habituel effectuées par des particuliers dans un but lucratif sont désormais soumises aux impôts et taxes, conformément à un arrêté interministériel publié dans le Journal officiel (JO) n° 24. P. 6

PARLEMENT

APN: M. Boughali se réunit avec les présidents des groupes parlementaires

P. 3

ARMÉE

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha supervise l'exécution d'un exercice tactique avec munitions réelles à In Amenas

P. 3

INAUGURATION DU PLUS GRAND THONIER D'AFRIQUE

Une prouesse industrielle algérienne avec des mains nationales et des matériaux locaux

Par R. Tamis

P. 6

SANTÉ

ANÉVRISME DE L'AORTE ABDOMINALE

Peut-on le dépister ?

P. p 12-13

FOOTBALL

LIGUE 1 MOBILIS  
(MISE À JOUR 21<sup>e</sup>)  
**USMA-ASO**

AU STADE DU 5-JUILLET À 18H00  
Les «Rouge et Noir» sommés de réagir

P. 21



ALGER

Présentation des projets associatifs subventionnés par le ministère de la Culture et des Arts

P. 16

MÉDIAS

Décès de l'ancien journaliste à l'APS Djamel Boudaa

P. 24

## FÊTE DES TRAVAILLEURS La journée du jeudi 1<sup>er</sup> mai chômée et payée (fonction publique)



La journée du jeudi 1<sup>er</sup> mai 2025, fête des travailleurs, sera chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques et des établissements et offices publics et privés, indique dimanche un communiqué de la Direction générale de la fonction publique et de la réforme administrative.

A l'occasion de la fête des travailleurs et conformément aux dispositions de la loi 63-278 du 26 juillet 1963 modifiée et complétée fixant la liste des fêtes légales, la journée du jeudi 1<sup>er</sup> mai 2025 est chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques et des établissements et offices publics et privés, ainsi que pour les personnels des entreprises publiques et privées, tous secteurs et statuts confondus, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée", précise le communiqué.

Toutefois, "les institutions, administrations, établissements, offices et entreprises précités sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour assurer la continuité des services organisés en mode de travail posté", souligne la même source.

## LITTÉRATURE Premier forum international sur la littérature algérienne face au discours colonialiste dimanche à Sétif

La Maison de la culture Houari-Boumediene de Sétif abritera, dimanche prochain, dans le cadre du programme de commémoration du 80e anniversaire des Massacres du 8 mai 1945, le premier forum international sur "la littérature algérienne face au discours colonialiste".

Hamza Belayat, président de l'Assemblée populaire communale (APC) de Sétif, organisatrice de la manifestation, a indiqué, à l'APS, que cette "rencontre de 3 jours, organisée en coordination avec l'Office local de la culture et du tourisme, vise à mettre en lumière le rôle central de la littérature algérienne en matière de résistance au discours colonial" et ce, "à travers un groupe d'experts, d'universitaires et de chercheurs dans le domaine, algériens et étrangers".

Il a ajouté que cette rencontre s'inscrit également dans le cadre d'une série d'initiatives nationales visant à "mettre en exergue le rôle de la littérature algérienne dans la résistance au discours colonial et dans la lutte contre le déni de l'identité nationale".

## MASCARA Perturbation dans l'AEP dans dix communes (ADE)

Dix communes de la wilaya de Mascara enregistrent des perturbations dans l'approvisionnement en eau potable (AEP), en raison de travaux de maintenance, indique, mardi, un communiqué de l'unité de l'Algérienne des Eaux (ADE).

Cette perturbation touche, depuis hier lundi, les communes de Mascara, Ghriiss, El Keurt, Froha, El Bordj, Khelouia, Ain Fares, El Fraguig, Matmora et Tizi, en raison de travaux en cours pour réparer d'importantes fuites sur la conduite principale du système de transfert Mostaganem-Arzew-Oran (MAO), située dans les zones de "Mechhour" et "El Guetna", dans la commune de Hacine, qui alimente le couloir de Mascara, selon la même source.

L'approvisionnement en eau potable sera rétabli, progressivement, dans les communes concernées dès la fin des travaux, selon le communiqué.

L'unité de l'Algérienne des Eaux a mobilisé des camions citernes d'eau potable pour approvisionner les habitants de ces communes, durant la période de perturbation, a ajouté le communiqué.

## ACCIDENTS DE LA ROUTE Bouira : 6 morts et 29 blessés suite au dérapage d'un bus de transport à Ahnif (Protection civile)



Six personnes ont trouvé la mort et 29 autres ont été blessées dans un accident survenu lundi soir sur la périphérique autoroutière d'Ahnif reliant Bouira à Béjaïa, suite au dérapage d'un bus de transport de voyageurs, a-t-on appris mardi auprès des services de la Protection civile.

L'accident s'est produit lundi soir vers 22h27 sur la périphérique autoroutière d'Ahnif (Est de Bouira), suite au dérapage d'un bus de transport de voyageurs assurant la desserte entre Alger et Jijel, selon les détails fournis par le directeur de la Protection civile de la wilaya de Bouira, le colonel Abdelkader Chergui.

"Six personnes ont rendu l'âme sur le coup alors que 29 autres ont été blessées", a expliqué à l'APS le colonel Chergui, tout en précisant que les blessés avaient été évacués à l'Etablissement public hospitalier (EPH), Kaci-Yahia, de M'Chedallah pour recevoir les soins nécessaires, "alors que les corps des six victimes avaient été transportés à la morgue du même hôpital", a-t-il ajouté.

Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale pour élucider les circonstances exactes de cet accident.

## Ghardaïa : Cinq morts et 14 blessés dans un accident de circulation près de Mansoura (Protection civile)

Cinq (05) personnes sont mortes et 14 autres ont été blessées, dont trois grièvement, dans un accident de la circulation survenu dans la nuit de lundi à mardi au lieu-dit Oued Ghezalette (50 km au Sud de Ghardaïa), selon le bilan final de la Protection civile.

L'accident s'est produit sur le tronçon de la RN 1 entre Ghardaïa et la localité de Mansoura, lorsqu'un bus de voyageurs effectuant la liaison Adrar-Alger est entré en collision frontale avec un véhicule roulant dans le sens inverse, précise le document dont une copie a été remise mardi à l'APS.

La Protection civile fait état de cinq personnes de sexe masculin mortes sur le coup et de 14 blessés de sexe également masculin évacués par les services de la PC vers les structures hospitalières les plus proches.

Selon le directeur de la Santé de la wilaya, Dr. Ahmed Zenati, certains des blessés graves ont subi des interventions chirurgicales avec succès à l'hôpital de Métihli et leur état est satisfaisant, tandis qu'un autre, touché à l'œil, a été évacué vers l'hôpital ophthalmologique d'Ouargla pour une meilleure prise de charge.

Les autorités de la wilaya, sous la conduite du wali Abdellah Abinouar, se sont aussitôt rendues sur les lieux de l'accident pour s'enquérir de la situation de l'opération d'évacuation des victimes et des blessés et une cellule de crise, présidée par le secrétaire général de la wilaya, Djelloul Choubi, a été mise en place au siège de la wilaya pour répondre aux doléances des familles des passagers du bus, ont rappelé les services de la wilaya.

Une enquête a été ouverte par la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances exactes de l'accident.

## LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ Bordj Bou Arreridj : saisie de plus de 14.000 comprimés psychotropes



Les éléments de la brigade de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants (BLTIS), relevant de la Sécurité de wilaya de Bordj Bou Arreridj, ont saisi 14.581 comprimés psychotropes et arrêté (7) individus, a-t-on appris mardi auprès de ce corps constitué.

Exploitant des informations faisant état de la présence d'un repris de justice proposant des comprimés de psychotropes à des jeunes résidant dans un quartier situé en dehors du tissu urbain de Bordj Bou Arreridj, les policiers sont parvenus, selon la même source, à interroger le suspect signalé détenu, sur lui, 6.000 comprimés, avant d'identifier et d'arrêter ses complices.

Les éléments de la BLTIS, munis d'un mandat délivré par le procureur de la République territorialement compétent, ont découvert, après la perquisition des domiciles de deux suspects, une quantité totale de 14.581 comprimés psychotropes et une somme d'argent "provenant probablement de cette activité criminelle", a-t-on précisé.

Les 7 individus suspects ont été déférés devant la juridiction compétente dès la finalisation des procédures légales d'usage, a conclu la même source.

## Aïn Temouchent : arrestation de 22 personnes dans des affaires d'émigration clandestine

Les services de la Gendarmerie nationale d'Aïn Temouchent ont procédé à l'arrestation de 22 personnes, lors d'opérations distinctes menées dans le cadre de la lutte contre l'émigration clandestine, parmi lesquelles six organisateurs activant dans le trafic de migrants, a-t-on appris, mardi, auprès de ce corps constitué.

Ces opérations ont permis la saisie de trois embarcations, deux moteurs, des jerricans de carburant d'une capacité totale de 108 litres, une somme d'argent estimée à 77.000 dinars, ainsi qu'un montant en devise étrangère de 1.520 euros, a indiqué la cellule de communication du groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'Aïn Temouchent. Les personnes arrêtées sont poursuivies pour le crime de trafic de migrants et le délit de tentative de quitter le territoire national par des points de passage non autorisés, a précisé la même source. Après l'accomplissement de l'ensemble des procédures légales en vigueur, les mis en cause seront présentés devant les juridictions territorialement compétentes, a-t-on fait savoir de même source.

## Port d'Oran : saisie de 20 conteneurs contenant des marchandises dangereuses à caractère immoral

Une opération de grande envergure menée mardi au port d'Oran a permis la saisie de 20 conteneurs suspects, révélant la présence de marchandises dangereuses à caractère contraire à la morale. Des accessoires pour téléphones portables comportant des illustrations offensantes envers les valeurs religieuses et nationales ont été découverts. Les auteurs de cette tentative ont essayé d'introduire ces marchandises en utilisant de fausses déclarations, des factures gonflées et des noms d'emprunt dans un but de blanchiment d'argent.

**PARLEMENT****APN: M. Boughali se réunit avec les présidents des groupes parlementaires**

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, s'est réuni avec les présidents des groupes parlementaires, dans le cadre des rencontres de coordination et de concertation visant à renforcer la cohésion et l'action commune au sein de l'Assemblée, a indiqué mardi, un communiqué de la chambre basse du Parlement.

A l'entame de cette réunion tenue lundi, M. Boughali a rendu hommage aux victimes du glissement de terrain survenu dans la wilaya d'Oran, présentant, au nom de tous les députés, ses sincères condoléances aux familles des victimes et souhaitant prompt rétablissement aux blessés.

A cette occasion le président de l'APN a indiqué que la législature en cours qui entame sa dernière année, avait été "couronnée par des réalisations ayant accompagné la transformation globale qu'a connue notre pays, à travers des réformes engagées par l'Algérie victorieuse sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune".

"Ces réalisations que nous ne prétendons nullement parfaites, ont néanmoins été accomplies avec le souci constant de faire au mieux, dans la limite du possible.

Nous demeurerons engagés dans cette dynamique jusqu'à l'ultimo jour de cette législature, grâce à vous et à tous les députés et cadres", a-t-il soutenu, appelant à consentir davantage d'efforts. M. Boughali a également évoqué l'important événement que l'Algérie s'apprête à accueillir, à sa-



voir la 38e Conférence de l'Union Interparlementaire Arabe (UIPA), soulignant que l'organisation de cet événement est "un honneur pour nous tous", car a-t-il dit, "la reconduction, par les parlements frères, de la présidence algérienne pour une deuxième année témoigne d'une précieuse confiance dont nous nous enorgueillissons, mais constitue également le fruit de tous nos efforts, et affirme votre dévouement, et, à travers vous, celui des députés relevant de vos groupes parlementaires respectifs".

Dans ce contexte, le président de l'APN a adressé ses remerciements aux députés qui ont représenté le Parlement devant les instances

internationales et régionales, soulignant qu'ils ont été "les dignes ambassadeurs de la diplomatie parlementaire qui puise sa force de la diplomatie officielle, dont les contours ont été définis par le président de la République".

Il a également salué les efforts de tous "aussi bien dans le volet législatif qui attend encore un travail intense pour ce qui reste de la législature que dans le volet parlementaire avec l'activité intensive et continue de notre Assemblée", citant pour exemple "les journées parlementaires des groupes parlementaires et des commissions permanentes et les missions d'information et les sorties de

terrain qui ont grandement contribué à transmettre la réalité avec ses avantages et ses lacunes, en coordination et en complémentarité avec le pouvoir exécutif".

"L'objectif tracé est de servir le pays et d'œuvrer à réaliser les objectifs escomptés du décollage global que connaît notre pays, sur fond des tensions mondiales et leurs répercussions sur notre pays", a-t-il soutenu, ajoutant que ces tensions "exigent de nous tous d'être à la hauteur des défis et d'œuvrer à consolider la cohésion nationale, à renforcer le front interne et notre adhésion à tous à la défense de nos intérêts nationaux et la coordination permanente avec les autres institutions".

Parmi ces institutions il a cité en premier lieu "l'institution de l'Armée nationale populaire (ANP), dont les éléments mènent une bataille de conscience, de vigilance et de préparation pour sécuriser nos terres, préserver notre dignité et renforcer la sécurité en dépit des dangers qui nous guettent", exprimant toute sa considération et sa reconnaissance à chaque élément de l'Armée nationale et à tous les corps de sécurité "conscients de tout ce qui se trame ici et là".

**ALGÉRIE - QATAR****Signature du PV du comité directeur conjoint algéro-qatari dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique**

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, a présidé, lundi, la cérémonie de signature du PV du comité directeur conjoint algéro-qatari dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, prévoyant l'activation des accords de jumelage dans le domaine académique.

Le PV a été signé, pour la partie algérienne, par le secrétaire général du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Abdelhamid Bentellis, et pour la partie qata-

rienne, par le sous-secrétaire du ministère qatari de l'Education et de l'Enseignement supérieur, M. Ibrahim bin Saleh Al-Nuaimi. A l'issue de cette cérémonie, qui s'est déroulée en présence de plusieurs recteurs d'universités qataries, M. Baddari a affirmé que la coopération entre les deux pays dans le domaine de la recherche scientifique comprend plusieurs axes, "notamment la cybersécurité, l'informatique et d'autres thématiques stratégiques mutuellement bénéfiques", précisant que les deux parties "se réuniront dans un an pour évaluer cette étape". De son côté, M. Al-

Nuaimi a qualifié les travaux de ce comité conjoint d'"expérience réussie", affirmant que "certains projets inscrits dans ce cadre donneront bientôt leurs fruits, à travers la création de plusieurs centres de recherche conjoints et le renforcement des échanges d'étudiants entre les deux pays". Il convient de noter que le PV du comité directeur conjoint algéro-qatari comprend plusieurs axes visant à renforcer la coopération académique entre les deux pays, à développer des projets académiques conjoints et à activer les accords de jumelage signés en 2023.

**ALGÉRIE - UA****Le drapeau algérien installé au siège du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine**

Le drapeau algérien a été installé, lundi, au siège du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) à Addis-Abeba, après que l'Algérie a remporté haut la main un siège au sein de cet organe continental pour un mandat de trois ans.

A cette occasion, l'ambassadeur d'Algérie auprès de l'Ethiopie, Mohamed Khaled, a indiqué que cette élection au CPS "se veut une reconnaissance par les pays africains frères du rôle efficace et déterminant de la diplomatie algérienne dans la promotion des valeurs de paix et la consolidation de la concertation entre Etats pour trouver des solutions aux crises auxquelles est confronté le continent africain, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid

Tebboune, qui ont permis à l'Algérie de retrouver la place qui lui sied au niveau continental".

"L'Algérie entamera son mandat au sein de ce conseil, pilier essentiel de l'architecture de paix et de sécurité en Afrique, dans un contexte géopolitique continental et international qui exige la conjugaison des efforts de tous les membres du conseil pour trouver des solutions pérennes aux conflits, aux guerres et aux problèmes que connaissent plusieurs pays africains, tout en défendant les causes justes", ajoute le diplomate.

Selon lui, "la présence de l'Algérie à la fois au Conseil de sécurité des Nations Unies et au Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine lui permettra de défendre efficacement les causes du conti-

nent africain, qui figurent au cœur de ses priorités".

"Conformément aux instructions du président de la République, l'Algérie s'emploiera, durant son mandat, à renforcer l'efficacité du Conseil de paix et de sécurité et à consolider, de concert avec les autres pays, l'action africaine commune en vue de consacrer le principe des solutions africaines aux problèmes africains et de contribuer efficacement à la réalisation des aspirations des peuples africains à la paix et à la sécurité", a-t-il souligné.

A l'entame de la cérémonie, le Commissaire aux affaires politiques, à la paix et à la sécurité de l'UA, M. Bankole Adeoye, et la Représentante permanente de l'Ouganda auprès de l'UA, dont le pays préside le Conseil de paix et de sécurité pour le

**ARMÉE****Le Général d'Armée Saïd Chanegriha supervise l'exécution d'un exercice tactique avec munitions réelles à In Amenas (MDN)**

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), a supervisé, mardi, au deuxième jour de sa visite à la 4ème Région militaire, l'exécution d'un exercice tactique avec munitions réelles, au niveau du Secteur opérationnel Nord-Est In Amenas, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). Au début, le Général d'Armée a suivi, en compagnie du Général-Major Omar Tlemçani, Commandant de la 4ème Région militaire, un exposé présenté par le Commandant du Secteur opérationnel, portant sur l'idée générale et les étapes d'exécution de l'exercice.

Cet exercice tactique, exécuté avec munitions réelles, avait pour objectifs de "tester la disponibilité au combat des unités du Secteur opérationnel, la capacité d'exécution des éventuelles missions de combat, la maîtrise du matériel de combat et des systèmes d'armes modernes, d'entrainer les commandements et les états-majors à développer leurs connaissances en matière de planification, de préparation, d'organisation et d'exécution, tout en les mettant dans les conditions d'un combat réel", précise la même source.

"Au Champ de manœuvres du Secteur, Monsieur le Général d'Armée a suivi de près les différentes actions de combat exécutées par les unités terrestres et aériennes engagées.

Ces actions qui se sont caractérisées, durant toutes les phases de l'exercice, par un professionnalisme et un niveau tactique et opérationnel élevés, ont confirmé une fois de plus la rigueur dans l'accomplissement des actions tant sur le plan de la planification que celui de l'exécution et reflété la compétence des cadres en matière de montage, de conduite et de coordination des actions de combat, ainsi que le savoir-faire et la maîtrise, par les personnels, des différents systèmes d'armes et équipements mis à disposition", note le communiqué.

"Au terme de l'exercice, Monsieur le Général d'Armée a rencontré les personnels des unités ayant exécuté cet exercice, pour évaluer la performance générale des participants.

In situ, il les a félicités pour les efforts consentis lors de la préparation et l'exécution de cet exercice tactique avec munitions réelles, qui a été sanctionné par des résultats très satisfaisants, traduits par la précision des tirs des différentes armes et la parfaite coordination entre les unités et forces engagées", relève la même source.

Le Général d'Armée a exhorté l'ensemble des personnels à "mettre à profit les résultats positifs obtenus de manière à augmenter davantage les aptitudes opérationnelles du Corps de Bataille, au niveau de ce secteur sensible en particulier et de l'ANP en général, avant de passer en revue les unités du Secteur opérationnel Nord-Est In Amenas, ainsi que les formations participantes à cet exercice", conclut le communiqué du MDN.

mois d'avril, Mme Rebecca Otengo, ont souhaité la bienvenue et plein succès à l'Algérie. Le 15 avril, l'Algérie a remporté haut la main un siège au Conseil de paix et de sécurité de l'UA pour un mandat de trois ans, en obtenant plus de deux tiers des voix des pays africains.

L'Algérie a scellé les résultats du vote en sa faveur après avoir obtenu la confiance de 34 pays africains lors du troisième tour des élections, contre 15 voix pour la Libye, tandis que le Maroc a retiré sa candidature redoutant une nouvelle défaite face à l'Algérie, après les échecs qu'il a assuyés lors des élections de février dernier, notamment pour accéder à la vice-présidence de la Commission de l'UA.

APS

## HADJ 1446/2025 M. Belmehdi appelle à intensifier les efforts pour une saison réussie



Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a appelé, mardi à Alger, la mission du Hadj 1446/2025 à intensifier les efforts pour une saison réussie.

Présidant l'ouverture des travaux d'un séminaire de formation au profit des Mourchidines à Dar El Imam (El Mohammadia), M. Belmehdi a appelé la mission du hadj pour la saison 2025, "à intensifier les efforts et à renforcer la coordination et la coopération pour une saison réussie et exceptionnelle, afin de permettre aux hadjis d'accomplir les rites du hadj dans les meilleures conditions, en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune".

"La bonne guidance est une responsabilité religieuse d'où la nécessité de choisir des compétences pour représenter l'Algérie", a-t-il souligné, appelant les mourchidines et mourchidines "à s'aligner sur un même avis et à avoir la même approche pour mieux représenter l'Algérie et préservé son image à l'extérieur".

Le ministre rappelé que "le séminaire s'inscrit dans le cadre des démarches visant à assurer le succès de la saison du hadj 2025, à travers la formation de la mission des membres de la commission de la fatwa, des mourchidines et mourchidines religieuses".

De son côté, le directeur général de l'Office national du Pèlerinage et de la Omra (ONPO), Tahar Braik a appelé les guides religieux "à se conformer aux instructions", précisant que "l'Office a procédé, pour cette saison, à l'actualisation et à la réimpression du guide pratique du membre de la mission qui renferme les orientations nécessaires relatives à l'encadrement, l'organisation et l'orientation".

Le séminaire de deux jours verra l'organisation de rencontres scientifiques notamment sur l'orientation religieuse, la fatwa et les options juridiques dans le hadj et la spécificité de la mission d'orientation religieuse.

## ALGÉRIE - ROYAUME-UNI Le recteur de Djamaâ El Djazaïr évoque à Oxford l'héritage de l'Emir Abdelkader dans la construction de la paix

Le recteur de Djamaâ El Djazaïr, Cheikh Mohamed Maâmoun Al Kacimi Al Hocine, en visite en Grande-Bretagne, à l'invitation du Centre pour les études islamiques de la prestigieuse université d'Oxford, a présenté, lundi, une conférence sur la pensée universelle de l'Emir Abdelkader et sa pertinence dans le monde actuel.

En présence de l'ambassadeur d'Algérie, M. Nourredine Yazid, du directeur du Centre d'Oxford pour les études islamiques, Dr Farhan Nizami, et des professeurs et chercheurs, le recteur de Djamaâ El Djazaïr a articulé son intervention sur "le système de valeurs et de positions qui a guidé la vie et le parcours de l'Emir Abdelkader".

Selon Cheikh Al Kacimi, la pensée de l'Emir Abdelkader "peut encore éclairer la façon d'aborder les défis de notre époque dans un monde aux équilibres perturbés, chargé de crises".

Il s'est étendu sur "l'importance de l'expérience de l'Emir comme source d'inspiration pour en tirer des éléments significatifs et substantiels", dans le cadre d'une approche "inductive, éthique et spirituelle de la paix comme concept global".

Après avoir donné un aperçu du par-

## PROTECTION CIVILE Merad préside une cérémonie de sortie de promotions

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Brahim Merad a présidé, hier à Alger, une cérémonie de sortie de trois promotions d'officiers et d'agents de la Protection civile.

La cérémonie s'est déroulée en présence de membres du gouvernement, de hauts responsables, de représentants de plusieurs instances et organisations nationales, du Directeur général de la Protection civile, le colonel Boualem Boughelaf, et du directeur général adjoint de la Force générale des pompiers du Koweït, Ahmed Hayef Al-Rashdi.

Les promotions diplômées, qui comptent 58 lieutenants, 56 sous-lieutenants et 2963 agents dont 29 femmes, sont le fruit des établissements de formation du secteur de la Protection civile, encadrées par une élite de formateurs parmi les cadres et officiers de la Protection civile.

Les diplômés ont bénéficié d'une formation théorique et pratique les qualifiant à accomplir au mieux leur mis-



sion pour assurer la sécurité et la protection des citoyens à travers l'ensemble du territoire national.

Un groupe de lieutenants a bénéficié d'une formation spécialisée en aéronautique, pilotage d'hélicoptères et techniques de guidage des drones.

Dans une allocution prononcée au nom du directeur

de l'Ecole nationale de la Protection civile (ENPC), le lieutenant-colonel Chafai Aissa, Secrétaire général de l'ENPC a mis en avant l'importance de la mission de ce corps et de la lourde responsabilité qui lui est confiée et qui exige, a-t-il dit, "un engagement et une mobilisation pour garantir la sécurité de nos concitoyens". Cela re-

quiet, a-t-il ajouté, "une stratégie de formation de haut niveau qui tient compte des progrès scientifiques et technologiques pour faire face efficacement aux risques et aux catastrophes", soulignant que la formation d'une ressource humaine prête à parer à toute urgence "est l'une des priorités du secteur pour renforcer la disponibilité opérationnelle de ses effectifs".

M. Merad a donné son approbation pour baptiser cette promotion du nom du martyr du devoir national, le météocin-capitaine Djamel Lekhal dont la famille a été honorée à cette occasion.

Une gerbe de fleurs a été déposée à l'entame de la cérémonie, avec la lecture de la Fatihah à la mémoire des martyrs du devoir national parmi les éléments de la Protection civile.

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR M. Baddari supervise le lancement de cinq nouvelles plateformes numériques

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, a présidé, hier à Alger, la cérémonie de lancement de cinq (5) nouvelles plateformes numériques dans le cadre de la modernisation du secteur.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Baddari a précisé que "cinq nouvelles plateformes numériques viennent aujourd'hui renforcer le secteur de l'enseignement supérieur, portant à 69 le nombre total de plateformes reliées et intégrées au système d'information du secteur".

Ces plateformes, réalisées par des compétences nationales dans le cadre de la modernisation du secteur de l'enseignement supérieur, visent à simplifier les procédures administratives et pédagogiques, à faciliter l'accès aux services fournis par les différents établissements universitaires, à garantir la

transparence et à renforcer la gouvernance électronique dans le secteur", a expliqué le ministre, ajoutant que le but est de parvenir en fine à une "université intelligente".

Ces réalisations permettent au secteur de se placer en leader en matière de numérisation et de renforcer le processus de modernisation de l'université, désormais axée sur l'innovation et la performance, a-t-il affirmé.

A cette occasion, le président de la Commission nationale de l'enseignement à distance, M. Ahmed Belhani, a indiqué que l'une des plateformes lancées aujourd'hui permet d'accéder et de consulter tous les documents et textes réglementaires du ministère de l'Enseignement supérieur.

La deuxième plateforme, dédiée à l'évaluation des cours en ligne, vise à faciliter la transition vers l'enseignement

en ligne en mettant à disposition des techniques et outils d'évaluation innovants, a fait savoir l'intervenant, ajoutant que la troisième plateforme "Haditha", vise, quant à elle, à unifier les outils de gestion des incubateurs, à faciliter le suivi des projets, à renforcer la collaboration entre les porteurs de projets et les mentors et à fournir des indicateurs de performance précis et en temps réel.

La quatrième plateforme lancée, "Elhal", offre un accès aux ressources scientifiques stockées dans les établissements universitaires algériens via les dépôts institutionnels (DSpace), renforçant ainsi la visibilité de la recherche scientifique algérienne, a-t-il poursuivi.

Pour ce qui des œuvres universitaires, une application baptisée "mybus\_controller" dédiée au contrôle du transport universitaire vient s'ajouter à l'application "mybus".

que l'Emir a protégés, figuraient le consul britannique à Damas et sa famille, ce qui poussa la reine Victoria à le remercier pour son geste et à lui envoyer des cadeaux symboliques. Cette attitude humanitaire suscita une large admiration mondiale, note le recteur de Djamaâ El Djazaïr, ajoutant que l'Emir reçut des honneurs de la part des dirigeants du monde.

Il a ajouté que la pensée de l'Emir Abdelkader ouvre, en effet, de nouveaux horizons pour repenser la question de la paix, non pas comme une fin ultime, mais comme une dynamique continue, un engagement personnel et collectif qui se renouvelle et s'adapte constamment, et qui exige une perspicacité et un courage moral non moins importants que le courage politique.

Il a conclu sa communication en exprimant sa conviction que l'héritage de l'Emir Abdelkader dans la construction de la paix reste d'une "pertinence remarquable pour notre monde contemporain".

Un riche débat a suivi la conférence, témoignant du grand intérêt manifesté pour la vie et la pensée de l'Emir Abdelkader.

**ORAN****Relogement de 390 familles dans de nouveaux logements à Arzew**

Une opération de relogement de 390 familles dans de nouveaux logements a été lancée hier dans la commune d'Arzew (wilaya d'Oran).

Le Secrétaire général de la wilaya d'Oran, Fodil Laïdani, a supervisé la première phase de cette opération, qui concerne des habitants de logements menaçant ruine situés dans le quartier "Chahid Mostefa Benboulaïd" à Arzew, qui ont été transférés vers de nouveaux logements dans le quartier "Chahid Khalifa Mahmoud", dans la même commune.

L'opération, qui s'inscrit dans le cadre des directives du wali d'Oran, Samir Chibani, visant à éradiquer l'habitat précaire, a mobilisé les moyens humains et



matériels nécessaires. Des représentants de la daïra et de la commune d'Arzew, de la direction de l'Habitat et

de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), ainsi que le responsable de la cellule de l'habitat à la wilaya, étaient présents lors du lancement de cette opération, a-t-on signalé.

Le chef de la daïra d'Arzew, Madouh Djemouai, a déclaré en marge de l'opération que "174 familles résidant dans cinq immeubles menaçant ruine ont été relogées hier, et l'opération se poursuivra, aujourd'hui, avec le relogement de 216 familles habitant six autres immeubles".

**TISSEMSILT****Le wali veille de près à l'avancement des projets stratégiques**

Par Abed Meghit

Dans un souci constant d'assurer le suivi rigoureux des projets de développement, le wali de Tissemsilt, M. Bouzaïd Fethi, a effectué une visite inopinée à la commune de Tissemsilt.

Il était accompagné du chef de la sûreté de wilaya, du secrétaire général de la wilaya, du chef de daïra, de plusieurs directeurs exécutifs, ainsi que des représentants des entreprises de réalisation et des services concernés.

La visite a débuté par l'inspection du chantier de la 16<sup>e</sup> Unité républicaine de sécurité en cours de réalisation. Cette nouvelle infrastructure, une fois achevée, contribuera à renforcer la couverture sécuritaire sur l'ensemble du territoire de la wilaya. Poursuivant son périple, le wali s'est rendu sur le site du nouveau pôle urbain de Boumougouche.

Il a pu constater l'état d'avancement des différents projets en cours, notamment : le siège de la sûreté urbaine, le chantier d'un lycée, un complexe scolaire composé d'une école primaire et d'un collège. M. Bouzaïd a rappelé l'importance du respect des engagements pris lors de ses précédentes visites, soulignant l'urgence de finaliser ces projets stratégiques.

**Des instructions fermes pour garantir la qualité et les délais**

Le wali a donné des directives strictes visant à : Accélérer les travaux et multiplier les efforts, respecter les délais contractuels et les standards de qualité,achever les travaux de viabilisation : éclairage public, alimentation en eau, raccordement au gaz, assainissement, voirie, aires de jeux et équipements collectifs.

Il a insisté sur la mise en place immédiate d'un plan d'action de coordination pour optimiser l'avancement des travaux et garantir une réception rapide de l'ensemble du site, vital pour répondre aux besoins croissants en logements.

Cette visite non programmée vient confirmer la détermination du wali de Tissemsilt à suivre de près la concrétisation des projets de développement et à œuvrer pour offrir aux citoyens un cadre de vie digne et conforme à leurs attentes.

**EL TARF****Plus de 23 millions DA pour étendre l'arboriculture fruitière**

Une enveloppe financière de 23,365 millions DA a été octroyée pour l'extension des terres consacrées à l'arboriculture fruitière dans la wilaya d'El Tarf au titre du programme national d'appui de l'arboriculture fruitière, a-t-on appris mardi auprès de la Direction locale des services agricoles.

Ce programme étalé sur trois ans s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune relatives à la relance du secteur agricole et la consolidation de

la sécurité alimentaire par la valorisation des cultures stratégiques et l'extension des terres productives, a précisé le chef du bureau de vulgarisation et d'orientation agricole de cette direction, Chemseddine Mekechiche. Selon la même source, le programme porte sur le soutien à la culture de diverses espèces d'arbres fruitiers résistantes dont le noyer, l'amandier et le figuier en tenant compte des conditions climatiques et naturelles de chaque région.

Le responsable de la formation à la chambre de wilaya de l'agriculture,

Bilal Atrousse, a indiqué que la chambre a prévu en coordination avec la direction des services agricoles l'organisation de sessions de formation et d'accompagnement technique des agriculteurs pour l'exécution et la valorisation des produits inclus dans ce programme.

La wilaya d'El Tarf ambitionne de renforcer à travers ce programme sa position sur le marché national en tant que pôle arboricole et de contribuer au développement de la production nationale agricole, a-t-on indiqué.

**AÏN TEMOUCHENT****Projet de raccordement du barrage de la région de "Dzioua" au système d'irrigation-Tafna**

Le secteur des ressources en eau d'Aïn Temouchent a lancé un projet visant à relier le système d'irrigation de Tafna au barrage de la région de "Dzioua", dans la commune d'Aïn Tletha, a indiqué, lundi, le directeur du secteur de la wilaya, Boualem Hadjadj.

Le projet garantit le transfert d'eau potable depuis le barrage de "Bougrara" à Tlemcen afin de renforcer les capacités de stockage du barrage de la région de "Dzioua", a précisé le même responsable.

Le projet, doté d'un budget de 50 millions de DA, prévoit la construction de canalisations de 800 mm de diamètre reliant le système d'irrigation Tafna à la sta-



tion de traitement primaire et de pompage située dans la commune "Emir Abdelkader", ainsi que le canal de transfert d'eau vers le barrage de Dzioua.

L'exécution du projet a été confiée à l'entreprise pu-

blique spécialisée dans la production de canalisations d'irrigation, "Hydro-Canal", a ajouté la même source.

Le barrage de "Dzioua", d'une capacité de stockage de 13 millions de mètres cubes, est une infrastruc-

ture naturelle de stockage d'eau utilisée pour alimenter la wilaya d'Aïn Temouchent en cas de situations exceptionnelles, notamment lors de l'arrêt pour maintenance de la station de dessalement d'eau de mer située sur la plage de "El Hilal", dans la commune de Sidi Benadda, a expliqué M. Hadjadj. La wilaya d'Aïn Temouchent dépend principalement de la station de dessalement d'eau de mer de la plage de "El Hilal" pour son approvisionnement en eau potable. Cette station fournit quotidiennement environ 200.000 mètres cubes d'eau, qui sont distribués à parts égales entre les vilayats d'Aïn Temouchent et d'Oran, a-t-on indiqué.

**MASCARA****Lancement de deux projets de réalisation de 212 logements**

Deux projets de réalisation de 212 logements publics locatifs ont été lancés, mardi dans les communes de Sig et Bouhanifia (wilaya de Mascara).

Ce quota de logements, dont la pose de la première pierre a été supervisée par le wali de Mascara, Fouad Aïssi, dans le cadre de sa visite d'inspection aux communes de la daïra de Sig, est répartie entre 192 unités à Sig et 20 à Bouhanifia.

Le délai de réalisation a été fixé à 14 mois, selon les explications fournies par les responsables de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI).

Par ailleurs, M. Aïssi a relancé les

travaux du projet de 140 logements à Sig, interrompus pour des raisons techniques.

L'entreprise chargée de la réalisation s'est engagée à livrer le projet d'ici à la fin du premier semestre de l'année prochaine, "au plus tard".

Le responsable a également lancé plusieurs projets de développement inscrits dans le cadre du programme de développement socio-économique des collectivités locales pour l'année en cours. Ce programme inclut des travaux d'aménagement urbain dans les quartiers "Benkouider Mohamed" et le village "Ouled Hamou", dans la commune de Bouhanifia, ainsi que

dans les zones "117 lots" et "167 lots" à Sig et dans la ville de Chorfa. Les travaux de réalisation d'une salle de

soins au village de Zaghdou et de deux salles d'extension à l'école "Abdelhamid Ibn Badis", ont été lancés dans la commune de Bouhanifia. En marge de cette visite, le wali a indiqué à la presse que les communes de la daïra de Sig ont bénéficié d'une enveloppe financière d'environ 330 millions de dinars, dans le cadre du programme de développement socio-économique des communes et du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales, pour la réalisation de 19 projets de développement.

La Société nationale de transports ferroviaire (SNTF) a procédé à la mise en service de quatre (4) trains de transports de voyageurs et de marchandises sur la nouvelle ligne ferroviaire Bechar-Abadla/Bechar, et ce, dès son inauguration officielle par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a-t-on appris lundi auprès de la SNTF. Quatre trains de voyageurs et de marchandises ont été programmés entre Abadla et Bechar, après l'inauguration officielle jeudi dernier de cette nouvelle ligne ferroviaire de 100 km, qui fait partie de la ligne Bechar-Gara Djebilet sur 950 km, a indiqué à l'APS le directeur régional de la SNTF, Farid Fridi.

La SNTF a tracé un programme de deux (2) trains au quotidien sur cette ligne ferroviaire, Bechar-Abadla à 8h30 et 18h30 et Abadla-Bechar à 6h30 et 15h30, a-t-il précisé. Dans cette programmation, la SNTF a tenu compte des horaires des trains de nuit sur la ligne Oran-Béchar-Oran, dans l'objectif de relier les deux lignes et faciliter aux voyageurs de la région d'Abadla et des localités avoisinantes leurs déplacements vers le Nord-Ouest du pays, a poursuivi M. Fridi.

Pour les besoins de gestion, de prestations commerciales et techniques de cette nouvelle ligne, une douzaine d'agents issus de la région d'Abadla ont été recrutés par la SNTF, dans le cadre de sa contribution à l'essor socio-économique de la région, a-t-il ajouté.

La mise en service de cette nouvelle ligne ferroviaire qui constituera un point de jonction avec les lignes ferroviaires projetées entre Bechar et Adrar et entre Bechar et Béni-Abbès, va promouvoir et développer le transport ferroviaire des voyageurs et des marchandises dans le Sud-Ouest du pays et entre cette région et le Nord du pays, a conclu le même responsable régional de la SNTF.

APS



**ETATS-UNIS****Le groupe IBM s'engage à investir 150 milliards de dollars**

Le groupe informatique américain IBM s'est engagé lundi à investir 150 milliards de dollars aux Etats-Unis dans les cinq prochaines années, dont trente dans la recherche et développement.



Le groupe a entrepris la même démarche de plusieurs entreprises américaines qui ont promis, depuis l'investiture de Donald Trump, de financer des projets sur le territoire américain.

IBM se trouve bien positionné dans la course à l'intelligence artificielle (IA).

Il est actif dans les logiciels, le conseil et les infrastructures (ser-

veurs sur site ou à distance), même s'il est loin d'afficher les taux de croissance des géants de l'IA (1,4% de croissance du chiffre d'affaires en 2024).

"Nous sommes axés sur la production et les emplois aux Etats-Unis depuis notre création, il y a 114 ans et avec cet investissement, (...) nous nous assurons qu'IBM reste l'épicentre des capacités mondiales les plus

avancées en matière de calcul et d'IA", a déclaré Arvind Krishna, PDG du groupe, cité dans le communiqué de l'entreprise publié lundi.

Référence mondiale en matière de recherche et développement depuis ses débuts en 1911, IBM est en pointe dans le domaine de l'informatique quantique, où il a passé plusieurs partenariats.

**MATIÈRES PREMIÈRES****La Banque mondiale anticipe une baisse des prix en 2025 et 2026**

Les prix mondiaux des matières premières devraient reculer de 12 % en 2025 et de 5 % en 2026, selon les prévisions publiées mardi par la Banque mondiale (BM), qui table sur un retour aux niveaux moyens enregistrés entre 2015 et 2019.

Dans son rapport "Commodity Markets Outlook", l'institution financière internationale estime que cette baisse, en termes réels, mettra fin à la flambée des prix provoquée par la reprise post-COVID-19 et le conflit en Ukraine en 2022.

Les prix de l'énergie devraient chuter de 17 % en 2025, puis de 6 % en 2026, atteignant ainsi leur plus



bas niveau en cinq ans. Le prix du Brent est attendu à 64 dollars le baril en 2025, contre 81 dollars en 2024, avant de reculer à 60 dollars en 2026.

Cette tendance s'explique par une offre abondante et une demande en baisse, notamment en rai-

son de la montée en puissance des véhicules électriques en Chine.

Le charbon devrait enregistrer une baisse de 27 % en 2025, suivie d'un recul supplémentaire de 5 % l'année suivante, en lien avec le ralentissement de la consommation dans les

pays en développement. Les prix des produits alimentaires devraient diminuer de 7 % en 2025 et de 1 % en 2026.

Toutefois, la Banque mondiale avertit que cette baisse ne suffira pas à atténuer l'insécurité alimentaire dans plusieurs pays vulnérables, confrontés à la réduction de l'aide humanitaire et à la persistance des conflits.

En revanche, les cours de l'or devraient poursuivre leur hausse en 2025, atteignant un niveau record, soutenus par les incertitudes économiques qui renforcent la demande pour les actifs refuges. Une stabilisation des prix est toutefois prévue en 2026.

**BOURSES MONDIALES****Wall Street prudente avant une salve de résultats et indicateurs économiques**

NEW YORK STOCK EX

La Bourse de New York a terminé sans direction claire lundi, en l'absence de développements concernant la guerre commerciale, et à l'approche de la publication d'une large série de résultats d'entreprises et indicateurs sur l'état de l'économie américaine.

Le Dow Jones a gagné 0,28%, l'indice Nasdaq a perdu 0,10% et l'indice élargi S&P 500 a grappillé 0,06%.

Il y a eu "peu d'action" pour cette première séance de la semaine relève à des médias Art Hogan, de B. Riley Wealth Management.

De son côté, Karl Haeling, de LBW, évoque une journée de "consolidation" après la hausse de la semaine passée.

"Les participants du marché (ont été) hésitants aujourd'hui, car ils s'attendent à une semaine chargée, qui comprendra de nombreux résultats trimestriels et des publications économiques", relève Jose Torres, d'Interactive Brokers.

Environ un tiers des entreprises listées sur le S&P 500 doivent partager leurs résultats avant vendredi. Quatre des "Sept Magnifiques", le surnom donné aux grandes valeurs américaines du secteur technologique, font aussi partie de cette salve.

Mercredi, sont attendues la publication de l'indice officiel PCE, jauge d'inflation privilégiée par la banque centrale américaine (Fed), ainsi que celle du PIB des Etats-Unis pour le premier trimestre, période au cours de laquelle Donald Trump a fait son retour à la Maison Blanche et commencé des décisions économiques spectaculaires qui ont secoué l'économie nationale et internationale.

Vendredi, les investisseurs accueilleront les données sur les créations d'emplois aux Etats-Unis par les entreprises privées, selon l'enquête mensuelle ADP/Stanford Lab.

Toutefois, relève Karl Haeling, ces données reflèteront en majorité l'état de santé de l'économie américaine avant fin mars, soit avant le "jour de la Libération" le 2 avril dernier, lorsque Donald Trump a annoncé une vague massive de droits de douane prohibitifs sur la majorité des partenaires commerciaux des Etats-Unis.

"Les données les plus importantes seront celles du mois d'avril", ajoute l'analyste.

**PÉTROLE****Le Brent à moins de 65 dollars**

Les cours du pétrole sont en baisse mardi, les marchés s'inquiétant d'une dégradation de l'activité économique mondiale défavorable à la demande d'énergie.

Vers 9h10 GMT, Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en juin, perdait 1,62% à 64,79 dollars.

Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison le même mois, cédait 1,50% à 61,12 dollars. Les analystes expliquent

cette baisse par "l'anxiété" du marché concernant les perspectives de croissance économique, suscitée notamment par les négociations "au point mort" sur le commerce entre la Chine et les Etats-Unis.

La semaine dernière, le Fonds monétaire international (FMI) a d'ailleurs baissé ses prévisions de croissance mondiale de 0,5 point de pourcentage.

Avec une révision plus marquée encore de 0,6% point en

Chine et de 0,9 point aux Etats-Unis. Le ralentissement économique est un facteur de baisse de la demande énergétique, ce qui explique en partie la baisse du cours du pétrole particulièrement faible et la chute du gaz européen à son niveau le plus bas depuis juillet 2025.

Les prix du gaz européen reculent mardi en raison de températures douces et d'une demande plus faible attendue", soulignent les experts.

APS



**EMPLOI****Plus de 10.000 postes d'emploi créés suite à l'octroi d'autorisations d'exploitation exceptionnelles à Blida**

Plus de 10.000 nouveaux postes d'emploi ont été créés dans la wilaya de Blida, suite à l'entrée en production de nombre d'entreprises économiques ayant bénéficié d'autorisations d'exploitation exceptionnelles, a-t-on appris, hier, des services de la wilaya.

Dans son intervention en marge de la 1ère session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), le wali de Blida, Brahim Ouchen, a indiqué que dans le cadre de la régularisation des dossiers d'investissements en suspens, 217 autorisations d'exploitation exceptionnelles ont été délivrées depuis la mi-2023 jusqu'à ce jour, permettant ainsi l'entrée en activité d'un grand nombre d'entreprises de production.

"Cette dynamique économique caractérisant la wilaya a permis la création de plus de 10.000 nouveaux postes d'emploi au profit des jeunes demandeurs de la région", a-t-il ajouté.

Il a souligné la poursuite de l'opération jusqu'à la régularisation de la situation de la totalité des projets d'investissement concrétisés, mais non encore exploités pour diverses raisons, notamment l'absence d'attestations de conformité



et de construction, ou leur réalisation sur des terres agricoles privées.

Le wali a, également, évoqué les efforts soutenus visant à assurer des assiettes foncières pour l'implantation de nouveaux projets d'investissement, qui vont aussi

contribuer à la création de nouveaux emplois.

Il a souligné l'introduction de nombreuses assiettes foncières industrielles du territoire de la wilaya sur la plateforme numérique de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI).

**15<sup>e</sup> ÉDITION DU SALON "KHOSTWA TOUR 2025"  
Le salon fait escale à Oran**

Plus de 65 structures, incluant des universités, des grandes écoles, des centres de formation, ainsi que des organismes de l'emploi et de l'entrepreneuriat, participent à la 15<sup>e</sup> édition du salon "Khotwa Tour 2025", dans sa troisième étape, qui a été inaugurée, mardi à Oran. Ce salon, organisé sous le patronage du ministère de l'Economie de la connaissance, des Startups et des Micro-entreprises, fait escale à Oran après les wilayas de Tizi Ouzou et Alger, a indiqué son commissaire Zaki Soufi. Il constitue, durant deux jours, une opportunité pour les jeunes d'interagir avec les universités, les centres de formation, les structures de l'emploi et de découvrir des startups à succès, a-t-il ajouté.

Cette manifestation est devenue un rendez-vous incontournable pour la

jeunesse algérienne en quête de nouvelles opportunités de formation et d'emploi. Elle aborde trois thèmes principaux : l'entrepreneuriat, l'emploi ainsi que la gestion du parcours professionnel, de la formation et des études supérieures.

Selon l'intervenant,

cette édition offre un espace aux visiteurs pour rencontrer des experts de la formation, tant au niveau national qu'international, découvrir des programmes de soutien à l'entrepreneuriat, avoir accès à de nombreuses opportunités d'emploi, aux différentes spécialités de

formation disponibles à l'échelle nationale et internationale, et les accompagner dans la conception d'un plan d'études et l'élaboration d'un projet professionnel.

Cet événement, organisé par l'agence de communication "Win Advances", rassemble des universités, des écoles, des instituts, des organismes d'emploi, des startups, des entreprises innovantes et des professionnels engagés dans le développement de la jeunesse et du secteur éducatif et de formation.

Le programme du salon comprend des conférences et des ateliers animés par des experts, ainsi que des expositions et des formations gratuites destinées aux jeunes. La tournée nationale du salon "Khotwa Tour" s'achèvera au Palais de la Culture de Tlemcen, le 1er mai prochain, a-t-on indiqué.

**MÉDÉA  
Une campagne de sensibilisation sur les incendies, les noyades et les intoxications alimentaires**

Une campagne de sensibilisation sur les incendies de forêts et les risques de noyade et d'intoxication alimentaire durant la saison estivale 2025 a été lancée, mardi, à partir de l'Unité d'intervention principale de la Protection civile d'Aïn-Dheb, commune de Médéa, a-t-on constaté.

Déclinée sous le slogan : "un été sécurisé et conscience permanente", cette campagne de prévention vise à "sensibiliser de larges couches de la société sur les différents types de

risques qui singularisent la saison estivale, notamment les incendies de forêts ou de récoltes agricoles, les noyades au niveau des plans d'eau, les intoxications alimentaires et les accidents de la route, dont le nombre à tendance à augmenter pendant cette période de l'année", a expliqué, le chargé de la communication de cette unité, le lieutenant, Mohamed Hmidouche.

"Cette action s'inscrit dans la perspective de faire prendre conscience aux citoyens de

l'impératif de suivre les conseils et les recommandations de la Protection civile pour réduire ces risques ou, du moins, éviter d'éventuelles pertes en vies humaines", a-t-il soutenu.

Durant cette campagne, la priorité sera donnée au travail de proximité qui va cibler les agriculteurs pour prendre toutes les dispositions en mesure de protéger leurs récoltes de céréales et leurs parcelles agricoles, et les jeunes tentés, en été surtout, de fréquenter

les plans d'eau (barrages et retenues collinaires) et les sensibiliser sur les dangers de la baignade dans ces lieux non sécurisés et interdits, de surcroît, à la baignade, a ajouté cet officier.

Un travail de sensibilisation de même nature sera organisé à travers des établissements scolaires de la wilaya, des centres de formation, à l'université et au niveau des places publiques, a précisé le lieutenant Hmidouche.

Une caravane a mis le cap, ce

**JOURNÉE NATIONALE DES PERSONNES ÂGÉES  
Signature de trois conventions pour la prise en charge des personnes âgées**

Trois conventions ont été signées, lundi à Alger, entre les secteurs de la Solidarité nationale, du Tourisme, de la Culture et du Travail dans le cadre du renforcement de l'accompagnement et de la prise en charge des personnes âgées.

Présidant la cérémonie de signature en compagnie du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, M. Faycal Bentaleb, de la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mme Houria Meddahi, et du ministre de la Culture et des Arts, M. Zouhir Ballalou, la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Soraya Mouloudji, a indiqué que ces conventions s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives au "renforcement des mécanismes de solidarité sociale et à la promotion et à la protection des personnes âgées".

Mme Mouloudji a également mis en exergue les efforts de l'Etat visant à assurer l'assistance et la protection des personnes âgées à travers "des programmes efficaces reposant sur différents dispositifs d'accompagnement, de soins de santé et de prestations sociales". Elle a précisé que l'Etat allouait chaque année "un budget conséquent" à la concrétisation de quatre opérations sociales au profit des personnes âgées nécessiteuses vivant dans leur milieu familial, ajoutant que le montant alloué à ces programmes, pour l'exercice 2025, s'élevait à 449 millions de DA.

Evocant les conventions signées avec les autres secteurs en faveur des personnes âgées, la ministre a expliqué que la convention signée avec le secteur du Tourisme et de l'Artisanat prévoit des réductions de 50 % sur les tarifs de soins dans les établissements thermaux publics et l'accès gratuit aux services de transport et d'hébergement lors des excursions touristiques organisées par l'Office national du tourisme (ONAT) au profit des détenteurs de la carte de la personne âgée et de la carte de personne aux besoins spécifiques.

La même convention stipule l'octroi de facilités au profit des personnes âgées, notamment les femmes bénéficiaires du programme de la famille productive afin qu'elles puissent exposer leurs produits, en leur garantissant la gratuité de la formation dans les différents métiers et de l'artisanat.

Par ailleurs, la convention conclue avec le ministère de la Culture et des Arts prévoit "des remises de 50% sur les tarifs d'accès aux établissements culturels et artistiques, à savoir les théâtres et les salles de cinéma, avec un accès gratuit aux musées, aux sites archéologiques et aux bibliothèques publiques au profit des porteurs d'une carte de la personne âgée.

Quant à la convention conclue avec le secteur de l'Emploi, à travers la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), elle stipule la mise en place d'un guichet dédié aux personnes âgées bénéficiaires d'une couverture sociale, et ce, au niveau des directions et des agences de wilaya de Caisse.

En outre, cette convention prévoit de charger des correspondants du secteur de la Solidarité nationale du dépôt des dossiers, du retrait et de la remise de la carte Chifa aux bénéficiaires de l'allocation forfaitaire de solidarité, en coordination directe avec les services de la Caisse, selon les explications fournies par Mme Mouloudji.

mardi, vers le village de Sidi-Ali, dans la commune de Tamessguida, au nord de Médéa, avant de marquer une halte dans la commune voisine de Draa-Smar pour informer et sensibiliser les citoyens sur les différents types de risques liés à cette période, et aussi accompagner les propriétaires d'exploitations agricoles afin de les aider à mieux se protéger contre les incendies et les feux de récoltes, a-t-il signalé.

APS

## PANNE D'ÉLECTRIQUE EN ESPAGNE

### La piste d'une cyberattaque écartée

Le gestionnaire du réseau électrique espagnol (REE) a écarté hier la piste d'une cyberattaque pour expliquer l'origine de la panne géante qui a frappé lundi l'ensemble de la péninsule ibérique, assurant n'avoir détecté "aucune intrusion" dans ses systèmes de contrôle.

"Au vu des analyses que nous avons pu réaliser jusqu'à présent, nous pouvons écarter un incident de cybersécurité dans les installations du réseau électrique", a assuré lors d'une conférence de presse Eduardo Prieto, directeur des opérations de REE.

Selon ce responsable, REE a collaboré ces dernières heures avec le Centre national du renseignement espagnol (CNI), mais aussi avec le Centre national de protection des infrastructures critiques (CNPIC) et l'Institut national de cybersécurité (Incibe) pour examiner les causes de la panne.

"Et ce matin nous avons pu conclure qu'il n'a y eu effectivement aucun type d'intrusion dans les systèmes de contrôle du réseau électrique qui aurait pu causer l'incident", a insisté M. Prieto,



qui a appelé à plusieurs reprises depuis lundi à ne pas "spéculer" sur l'origine de la coupure. De son côté, le gouvernement portugais a aussi écarté mardi la

piste d'une cyberattaque. "Au Portugal, nous n'avons aucune information liée à une cyberattaque ou une agression hostile à ce stade."

C'est l'évaluation préliminaire des différents services", a déclaré le ministre de la présidence du conseil des ministres et porte-parole du gouvernement, Antonio Leitao Amaro, en précisant dans une interview à la chaîne CNN Portugal qu'"il se serait agi d'un problème dans le réseau de transport" d'énergie électrique survenu en Espagne. Cette panne géante s'est produite lundi à 12h33 (heure locale) et a touché l'ensemble de la péninsule.

Elle a provoqué le chaos tant au Portugal qu'en Espagne, où les habitants ont été privés de courant mais aussi d'internet et de téléphonie mobile.

### L'électricité rétablie à plus de 99% en Espagne continentale

L'électricité a été rétablie à plus de 99% en Espagne continentale après la panne géante qui a frappé la péninsule ibérique, a annoncé mardi matin le gestionnaire du réseau électrique espagnol REE. Vers

06H00 locales (04H00 GMT), 99,16% de l'approvisionnement électrique était assuré, avec une production de 21,26 megawatts (MW), a indiqué REE. La coupure de courant, d'une ampleur "exceptionnelle" selon REE,

a débuté à 10H30 GMT (12H30 en Espagne) pour une raison encore inconnue.

Elle a provoqué le chaos dans les transports, en Espagne comme au Portugal.

## PORTUGAL

### Le réseau électrique «parfaitement stabilisé»

Le réseau électrique portugais est "parfaitement stabilisé" mardi matin, au lendemain de l'énorme panne d'électricité qui a touché l'ensemble de la péninsule ibérique, selon son gestionnaire REN.

"Toutes les sous-stations du réseau national de transport ont été rétablies" et "on peut affirmer que le réseau est parfaitement stabilisé", a indiqué aux

médias un porte-parole de REN. "Nous avons rétabli le réseau à 100%", a pour sa part annoncé E-Redes, la société chargée de distribuer l'électricité aux clients finaux.

Cela signifie que, mises à part quelques situations ponctuelles d'une journée normale, la totalité des foyers a de nouveau accès à l'énergie électrique, a précisé une porte-parole aux

médias. "Tous les 6,4 millions de clients sont fournis", a souligné le gouvernement dans un communiqué où il précise également que "les trains fonctionnent", "les aéroports sont opérationnels" et l'approvisionnement de carburant est "normalisé".

A Lisbonne, la vie revient à la normale et les écoles doivent accueillir leurs élèves, a indiqué le

ministère de l'Education. La circulation ferroviaire a repris mardi matin, après une grève qui avait provoqué la suppression de toutes les liaisons prévues la veille.

Les stations du métro de Lisbonne étaient toujours fermées vers 08H00 locales (07H00 GMT), mais devaient rouvrir progressivement au cours de la matinée.

## BELGIQUE

### Nouvelle journée d'action nationale des syndicats

Les grands syndicats belges, qui poursuivent la mobilisation contre les réformes jugées "anti-sociales" du gouvernement De Wever, appellent à une journée d'action nationale mardi, qui devrait se traduire par de fortes perturbations dans les transports.

Aucun avion ne décollera de l'aéroport de Charleroi (sud), le deuxième du pays et la principale plateforme de Ryanair sur le continent européen, tandis que le trafic à Bruxelles-Zaventem, l'aéroport le plus fréquenté, sera



fortement perturbé, selon les sociétés exploitantes.

Une bonne partie du personnel des principaux pres-

tataires de services des deux aéroports (bagagistes, agents de sécurité) sera en grève, expliquent les deux entre-

prises. A Bruxelles, la Stib, gestionnaire des transports urbains (métro, trams, bus), a dit s'attendre aussi à d'importantes perturbations en raison des arrêts de travail. "Salaires, pensions, horaires de travail, fins de carrière... Le gouvernement doit reculer", réclame le syndicat socialiste FGTB, en accusant le gouvernement du Premier ministre Bart De Wever de préparer une "casse sociale".

La FGtb appelle à cette nouvelle journée d'action avec le premier syndicat du pays, la CSC (chrétien).

### EXPLOSION DANS UN PORT EN IRAN

#### Le feu est totalement «maîtrisé»



Les pompiers sont parvenus tard lundi à "maîtriser" l'incendie qui ravageait depuis samedi le principal port d'Iran après une explosion meurtrière attribuée à une "négligence", selon des responsables iraniens.

Mardi matin, des images en direct à la télévision montraient toujours une épaisse fumée se dégager de conteneurs empilés au port Shahid Rajai, dans le sud de l'Iran, où l'explosion a fait au moins 70 morts et des centaines de blessés.

"L'incendie a été maîtrisé et il ne reste plus qu'à nettoyer la zone touchée", a déclaré lundi soir à la télévision publique un responsable local du Croissant-Rouge iranien, Mokhtar Salahshour. Le port stratégique de Shahid Rajai est proche de la grande ville côtière de Bandar Abbas, sur le détroit d'Ormuz, à un millier de kilomètres de Téhéran. La déflagration, entendue à des dizaines de kilomètres à la ronde, s'est produite samedi sur un des quais du port.

"La thèse d'un sabotage est dénuée de fondement", a indiqué lundi soir à la télévision Mohammad Ashouri, le gouverneur de la province d'Hormozgan (sud), où se trouve le port Shahid Rajai. "Il y a eu des manquements, notamment le non-respect des mesures de sécurité et de la négligence", a pour sa part déclaré lundi le ministre de l'Intérieur, Eskandar Momeni. Les autorités iraniennes ont annoncé mardi que les opérations douanières avaient repris.

## CHINE

### 22 morts dans l'incendie d'un restaurant dans le nord-est du pays

Vingt-deux personnes ont péri dans l'incendie d'un restaurant de la ville de Liaoyang, dans le nord-est de la Chine, a indiqué mardi la chaîne d'Etat CCTV.

L'incendie s'est déclaré à 12h25 (locales) le 29 avril dans un restaurant situé près du quartier de relogement de Sanlizhuang, dans le district de Baita, à Liaoyang, dans la province du Liaoning", a précisé CCTV. Selon un bilan provisoire, l'incendie a fait 22 morts et trois blessés", a-t-elle ajouté.

Des vidéos diffusées par les médias chinois montreraient d'importantes



flammes ravageant un restaurant, ainsi qu'une épaisse fumée noire s'élève vers le ciel.

Le président chinois Xi Jinping a déploré un drame ayant causé de "lourdes pertes humaines", soulignant qu'il s'agissait d'une « leçon extrêmement douloureuse », selon l'agence de presse officielle Chine nouvelle. M. Xi a également appelé à "identifier rapidement les causes de l'incident et établir les responsabilités en vertu de la loi", selon la même source.

**TIZI-OUZOU****Les avancées de la psychiatrie en Algérie soulignées (rencontre)**

La psychiatrie a réalisé des avancées importantes en Algérie et a su s'adapter aux transformations sociale et environnementale actuelles, a considéré, samedi à Tizi-Ouzou, Pr Madjid Tabti, chef de service pédopsychiatrie de l'Etablissements hospitaliers spécialisé (EHS) de Chéraga (Alger).

Intervenant lors du 23ème Congrès national de psychiatrie tenu à l'EHS Fernane Hanafi de Oued Aissi, au Sud de Tizi-Ouzou, Pr Tabti, a estimé que "la psychiatrie, longtemps stigmatisée, est aujourd'hui aux avant-postes des thérapies pratiquées".

"La psychiatrie, pratiquée aujourd'hui, a beaucoup évolué, quantitativement et qualitativement, et épouse, avec des approches différentes, les contours de l'évolution et des transformations sociale et environnementale prévalant au sein de la société", dira-t-il en soulignant "l'importance de la développer davantage".

La communauté scientifique algérienne, a-t-il soutenu, "se projette par rapport aux évolutions sociétale et environnementale en adoptant les standards internationaux" a-t-il ajouté à ce propos.

Le Pr Tabti a, en outre, considéré que "la psychiatrie est tentaculaire de plusieurs réceptacles environnemental, économique, familial, scolaire, criminel", et par conséquent il a appelé à lui accorder "un intérêt particulier au vu des expositions, interférences et addictions auxquelles est exposée la société, notamment, les enfants et adolescents". Il a, également, estimé que "la perception de la psychiatrie par le citoyen a, elle aussi, évolué et tend à se soustraire au regard stigmatisant, voire péjoratif, qui la caractérisait, un regard chargé de poids social et de considérations socio-culturelles".

Les participants à cette rencontre ont, par ailleurs, abordé différents aspects liés aux pathologies psychiatriques dont la schizophrénie, les troubles bipolaires, la violence, le stress, les addictions, et souligné l'impact croissant des mutations sociales sur la santé mentale des citoyens.

Ils ont, également, mis l'accent sur la nécessaire prise en charge pluridisciplinaire adaptée de ces pathologies.

**ORAN****26 enseignants et professeurs hospitalo-universitaires distingués comme professeurs émérites**

L'Université d'Oran 1 Ahmed-Ben Bella a honoré, dimanche, 26 enseignants et professeurs hospitalo-universitaires promus au rang de professeurs émérites, lors d'une cérémonie en présence d'un grand nombre d'étudiants et d'enseignants.

Il s'agit de 23 enseignants et professeurs hospitalo-universitaires en activité ou à la retraite, issus de diverses facultés dont celles de médecine, sciences exactes et appliquées, sciences de la nature et de la vie, sciences humaines et sciences islamiques, ainsi que trois professeurs décédés de ce même établissement d'enseignement supérieur.

A cette occasion, le recteur de l'Université d'Oran 1, Amine Abdelmalek, a déclaré que "cet hommage rendu aux enseignants promus au rang de professeur émérite et professeur hospitalo-universitaire émérite constitue une reconnaissance du parcours remarquable de ces hommes et femmes qui ont formé des générations d'étudiants universitaires sur lesquels le pays compte aujourd'hui dans sa marche vers le développement économique".

Il a souligné que le parcours vers l'excellence se construit graduellement, avec un travail constant et une profonde croyance en la valeur de la mission académique, saluant la fidélité de ces enseignants à leurs engagements.

"Ces professeurs ont hissé haut le nom de leur université sur la scène scientifique et ont contribué à renforcer son rayonnement", a-t-il souligné.

L'adoption du statut spécifique du professeur émérite et du professeur hospitalo-universitaire émérite, selon le même responsable, est "une preuve de l'importance capitale qu'accordent les hautes autorités du pays, à leur tête le président de la République M. Abdelmadjid Tebboune, à l'Université et à la recherche scientifique". De son côté, la professeure Aïcha Derdour, distinguée en tant que professeure émérite et représentante des enseignants honorés, a indiqué que cette distinction représente "une source de motivation pour les nouvelles générations de compétences et les encourage à redoubler d'efforts en vue de l'excellence et de la réussite".

**MINISTÈRE DE LA SANTÉ****Rencontre de coordination pour évaluer la performance du secteur (ministère)**

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi a présidé une réunion de coordination avec les cadres de son administration centrale consacrée à évaluer la performance du secteur, au cours de laquelle il a affirmé la nécessité d'accélérer la prise en charge des préoccupations des partenaires sociaux, indique un communiqué du ministère.



Lors de la rencontre tenue, dimanche au siège du ministère, M. Saihi a donné une série d'instructions visant à améliorer le travail des établissements professionnels du secteur, instruisant les membres de la commission installée de la prise en charge des observations et propositions des partenaires sociaux concernant les statuts particuliers et les régimes indemnités pour poursuivre les rencontres consacrées à la révision du contenu de ces textes et à l'examen des manquements à raison de deux rencontres par semaine, et ce durant la période s'étalant du 8 mai au 5 juin 2025, avec la possibilité de programmer des rencontres supplémentaires avec leurs représentants si nécessaire pour éclaircir les points ambigus ou en suspens.

Cette démarche vise "à collecter toutes les observations et propositions, aussi bien écrites que celles proposées lors des réunions directes avec la commission, avant leur soumission dans un rapport exhaustif aux autorités concernées, avant la fin juin 2025", note le document.

M. Saihi a réaffirmé à cette occasion "l'engagement du ministère à poursuivre la voie du dialogue et de la concertation constructive avec le partenaire social pour réaliser les objectifs visant à renforcer un processus professionnel servant l'intérêt du secteur et de ses travailleurs".

La réunion a porté, en outre, sur le développement des services d'urgence, le ministre ayant souligné que l'opération constituait "un véritable défi à relever et une priorité extrême

au titre de la stratégie de réforme du secteur de la santé qui connaît actuellement une dynamique remarquable et de qualité concernant ces services".

Le ministre a insisté, dans ce sens, sur l'importance de "répartir les missions et les rôles de façon organisée au sein des services d'urgence, en associant toutes les parties capables de contribuer à leur développement et organisation, vu leur rôle vital dans la garantie d'un service de santé de qualité au citoyen".

"Une rencontre est prévue dans les quelques prochains jours avec les acteurs du secteur pour débattre d'un plan d'action visant à renforcer les activités des services d'urgence et à développer leur performance dans le cadre d'un système de santé national", a-t-il ajouté.

**SAÏDA****Neuf opérations de neurochirurgie pédiatrique réussies**

Neuf opérations chirurgicales délicates du cerveau et du système nerveux chez des enfants ont été pratiquées avec succès à l'Etablissement public hospitalier "Ahmed Medeghri" de Saïda, a indiqué dimanche le directeur de l'hôpital, Abdelkader Morsli.

Une équipe médicale et paramédicale spécialisée en neurochirurgie et anesthésie de l'hôpital "Ahmed Medeghri" a effectué ces interventions au profit de patients venus de plusieurs wilayas, dans le cadre des journées chirurgicales organisées par l'établissement, lancées vendredi dernier et qui se poursuivront jusqu'au 3 mai prochain, a indiqué M. Morsli. Les opérations



ont concerné des patients atteints de tumeurs cérébrales, de malformations de la moelle épinière et de Spina Bifida, entre autres. Le programme de ces interventions se poursuivra pour prendre en charge d'autres

patients en provenance de wilayas avoisinantes. Jusqu'à ce dimanche, 81 consultations spécialisées en neurologie et neurochirurgie ont été réalisées afin de diagnostiquer les cas en vue d'éventuelles interventions chirurgicales.

Pour rappel, 47 autres opérations neurochirurgicales pédiatriques réussies ont été réalisées depuis le début d'année courante dans ce même établissement hospitalier public de la wilaya.

APS

## PALESTINE

### Ghaza: le bilan de l'agression génocidaire sioniste s'élève à 52.365 martyrs

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 52.365 martyrs et 117.905 blessés, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué mardi les autorités sanitaires palestiniennes.



Selon la même source, les corps de 51 martyrs et 113 blessés sont arrivés dans les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 24 heures. Les autorités sanitaires palestiniennes ont indi-

qué que 2.273 Palestiniens sont tombés en martyrs et 5.864 autres ont été blessés depuis le 18 mars, date de la reprise de l'agression sioniste, notant que les corps de nombreuses victimes se

trouvent encore sous les décombres. Un accord de cessez-le-feu est entré en vigueur le 19 janvier à Ghaza après plus de 15 mois d'agression génocidaire sioniste, qui ont provoqué une catastrophie humanitaire sans précédent. Les forces d'occupation ont repris le 18 mars leur agression contre la bande de Ghaza, après une interruption de deux mois, consécutive à l'accord de cessez-le-feu.

## EBOLA

### L'Ouganda déclare la fin de sa sixième épidémie



L'Ouganda a déclaré samedi la fin d'une épidémie du virus Ebola qui a fait deux morts depuis fin janvier dans le pays africain de la région des Grands lacs, 42 jours après la sortie de l'hôpital du dernier patient confirmé. C'était la sixième fois que l'Ouganda était touché par cette fièvre hémorragique virale, qui présente six souches différentes, dont trois (Bundibugyo, Soudan, Zaïre) ont déjà provoqué de grandes épidémies. Douze cas de la souche Ebola-Soudan avaient été confirmés, et deux cas probables

avaient été recensés depuis l'annonce de l'épidémie fin janvier. Elle a fait deux morts, un enfant de quatre ans et un infirmier. Plusieurs dizaines de personnes avaient également fait l'objet d'un suivi après avoir été en contact avec la maladie, selon l'agence sanitaire africaine (Africa CDC).

"L'épidémie actuelle de maladie à virus Ebola-Soudan est officiellement terminée", a déclaré le ministère de la Santé ougandais. "Cela fait suite à 42 jours sans nouveau cas depuis la sortie du dernier patient confirmé, le 14

mars", a-t-il ajouté. Il n'existe actuellement pas de vaccin contre Ebola-Soudan. Mais un essai de vaccin contre cette souche avait été lancé début février en Ouganda, "en un temps record" selon le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus. Le contexte international avait également représenté un défi. Début mars, les Nations unies avaient lancé un appel pour lever 11,2 millions de dollars pour faire face à cette épidémie, après que les Etats-Unis ont annoncé l'arrêt de l'essentiel de leur aide humanitaire. La transmission humaine d'Ebola se fait par les fluides corporels, avec pour principaux symptômes des fièvres, vomissements, saignements et diarrhées. Les personnes infectées ne deviennent contagieuses qu'après l'apparition des symptômes, après une période d'incubation allant de 2 à 21 jours. Toutes souches confondues, ce virus a fait plus de 15.000 morts en Afrique depuis 1976.

## PALUDISME

### Près de 22.000 décès en RD Congo en 2024

Le paludisme a causé la mort de 21.695 personnes en République démocratique du Congo (RDC) en 2024, sur un total de 29.123.262 cas recensés à travers le pays, ont rapporté samedi des médias locaux. "Parmi ces cas, 13.903.437 (soit 47,7 %) ont été enregistrés chez les enfants de moins de cinq ans, dont 1.292.734 cas de paludisme grave", ont précisé



les mêmes sources, citant les statistiques du Programme national de lutte contre le paludisme

(PNLP) et l'association Soins de santé primaires en milieu rural et urbain (SANRU).

Selon les mêmes sources, 496.714 cas ont été rapportés chez les femmes enceintes, dont 1.151.061 cas simples et 345.653 cas graves (soit 30 %). Selon le PNLP, le paludisme demeure la principale cause de morbidité et de mortalité dans le pays.

## FRANCE

### Près de 500 cas de rougeole enregistrés en 2024, soit quatre fois plus qu'en 2023

La France a recensé 483 cas de rougeole en 2024, dont 84 cas importés.

Si ce nombre représente une multiplication par quatre par rapport à 2023, il demeure inférieur à la moyenne observée avant la pandémie de Covid-19, selon un communiqué de presse récemment publié par Santé publique France.

L'analyse par tranche d'âge montre un déplacement vers des classes d'âge plus élevées en 2024, avec un âge médian des cas fixé à 13 ans, supérieur à celui enregistré les années précédentes.

Le taux d'incidence le plus élevé a été observé chez les nourrissons de moins d'un an (69 cas), soit 17,3 % de l'ensemble des cas déclarés hors cas importés.

Il était supérieur à celui observé dans cette classe d'âge aux cours des années précédentes en lien avec l'apparition de plusieurs cas groupés survenus en crèche, précise le communiqué.

Par ailleurs, 144 patients ont été hospitalisés, dont sept en service de réanimation.

Les hospitalisations concernaient principalement des enfants de moins de 5 ans ainsi que des adultes âgés de plus de 30 ans.

Parmi les cas déclarés, 66 ont développé des complications, dont 42 sous forme de pneumopathies.

Près de la moitié des complications concernaient des adultes de plus de 30 ans.

Aucun décès n'a été rapporté.

Enfin, une augmentation des cas importés a encore été observée en 2024, avec 84 cas contre 31 en 2023.

Plus de la moitié des cas importés concernaient des personnes non vaccinées.

## SIERRA LEONE

### Augmentation des cas de Mpx en deux jours (autorités sanitaires)

La Sierra Leone fait face à une augmentation des cas de Mpx avec 177 nouveaux cas recensés, vendredi et samedi, au cours d'opérations de dépistage menées dans des foyers de personnes suspectées d'être infectées par la maladie, ont indiqué les autorités sanitaires.

Le Sierra Leone a déclaré l'urgence sanitaire en janvier dès la détection des deux premiers cas de Mpx pour mobiliser les ressources nécessaires contre cette maladie virale potentiellement mortelle.

"Nos équipes de soignants ont découvert près de cent cas par jour (vendredi et samedi) après avoir fouillé les maisons de personnes suspectées d'avoir été infectées par le virus.

Nous avons enregistré 177 cas" durant ces deux jours là, a déclaré la responsable de la mobilisation sociale pour la campagne de vaccination, Amanda Clemens.

Le virus a fait six morts, et 763 cas de Mpx ont été recensés dans le pays depuis le début de l'année, selon des chiffres de l'Agence nationale de santé publique publiés samedi. On compte 282 guérisons sur la même période.

La capitale Freetown compte le plus grand nombre de cas de Mpx détectés depuis que l'urgence sanitaire a été déclarée. En réponse à l'augmentation des cas de Mpx, le gouvernement a ouvert quatre centres de traitement dans la capitale pour améliorer la prise en charge des patients depuis le mois de février.

"La désinformation et la peur entourant le virus Mpx continuent d'empêcher certaines personnes de consulter un médecin. Certaines personnes n'ont pas été testées suffisamment tôt et ont peut-être propagé la maladie à leur insu avant d'être diagnostiquées", a expliqué Sallu Lansana, du service de vaccination au ministère de la Santé.

Le pays a lancé une campagne de vaccination contre la maladie au début du mois après avoir reçu 61.000 doses fournies par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Le Mpx, causé par un virus de la même famille que celui de la variole, se manifeste principalement par une forte fièvre et l'apparition de lésions cutanées, dites vésicules.

Identifiée pour la première fois en République démocratique du Congo (RDC) en 1970, la maladie est longtemps restée circonscrite à une dizaine de pays africains. Elle a commencé en 2022 à s'étendre dans le reste du monde, notamment dans des pays développés où le virus n'avait jamais circulé. L'OMS a déclenché son plus haut niveau d'alerte en 2024 pour l'épidémie de Mpx.

APS

Mercredi 30 avril 2025

# ANÉVRISME DE L'AORTE ABDOMINALE

## Peut-on le dépister ?

*Les anévrismes de l'aorte abdominale sont la 3e cause de décès cardiovasculaire. En France, 6000 personnes en meurent chaque année : un chiffre qui pourrait être divisé par deux si la maladie était dépistée à temps.*

La plupart des artères peuvent être le siège d'un anévrisme (une dilatation de la paroi). Lorsque cette dilatation touche l'aorte abdominale (le plus souvent entre les artères rénales et la bifurcation aortique, au niveau de l'abdomen) cela entraîne une augmentation de la fragilité de la paroi aortique au point de pouvoir se rompre et entraîner la mort.

### PRINCIPAL FACTEUR DE RISQUE : LE TABAC

En France, on estime que 6000 personnes en décèdent chaque année. Les facteurs de risque sont multiples : avoir des antécédents familiaux d'anévrisme de l'aorte abdominale (AAA), avoir des troubles cardiovasculaires et notamment de l'hypertension ou de l'hypertension. Mais le principal facteur de risque est le tabagisme.

"La corrélation entre le tabagisme (actuel ou ancien) et la découverte d'un AAA est d'autant plus élevée que la durée du tabagisme ou la consommation (en nombre de cigarettes/jour) sont élevées" souligne la Haute autorité de santé (HAS). Cette dernière préconise donc aux médecins de proposer un dépistage aux hommes entre 65 et 75 ans fumeurs ou ayant été fumeurs ainsi qu'aux hommes entre 50 et 75 ans présentant des antécédents familiaux. Car en cas de rupture de l'aorte, le risque de décès est de 80%.

### PEU DE SYMPTÔMES AVANT-COUURRS

Ce dépistage est d'autant plus important que l'anévrisme de l'aorte abdominale évolue silencieusement d'où le surnom que lui ont donné les Américains de "silent and instant killer". Il vise à détecter l'AAA, dans la



### ET EN CAS DE DÉPISTAGE POSITIF ?

Si le dépistage montre une dilatation de l'artère aortique entre 30 et 50 mm, le médecin va proposer un suivi régulier afin de surveiller son évolution et son éventuelle croissance. Dans le même temps il va diminuer le risque en :

- proposant une aide au sevrage tabagique
- normalisant la tension artérielle
- contrôlant le diabète et/ou le cholestérol
- stabilisant une éventuelle bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO) - réduisant le surpoids.

En revanche, si le diamètre de l'artère dépasse les 50 mm, ou si sa croissance est supérieure à 10 mm par an, le médecin propose une prise en charge chirurgicale. Le choix du traitement (chirurgie ouverte ou endovasculaire) se fait alors en fonction de la taille et la morphologie de l'anévrisme et des facteurs de risque du patient.

## Les fumeurs plus à risque

Responsable d'environ 6 000 décès par an en France l'anévrisme de l'aorte abdominale justifie, selon la Haute autorité de santé, un dépistage ciblé. Mais qui est concerné et comment se passe ce fameux dépistage ? L'aorte abdominale est la plus grosse artère du corps.

Elle part du cœur et descend le long du thorax pour transporter le sang jusqu'aux autres organes puis elle se divise en deux pour irriguer les jambes.

L'anévrisme de l'aorte abdominale est une dilatation de l'aorte permanente en général sans symptôme visible. En cas de rupture, il y a hémorragie interne et dans 80 % des cas, sans prise en charge médicale rapide, elle peut être fatale. Le dépistage permet de faire passer ce risque de mortalité à seulement 5 % en cas de chirurgie programmée.

"En 2009-2010, 34 % des patients opérés en France d'un AAA (anévrisme de l'aorte abdominale sous-rénale) rompu sont décédés



dès lors qu'ils ne sont que 3 % des patients opérés en cas d'AAA non rompu. Sur cette période, l'incidence des anévrismes diagnostiqués et opérés était comprise entre 6 000 et 7 000 AAA par an, avec une augmentation de 29 % du nombre d'opérations d'anévrisme de l'aorte abdominale entre 2006 et 2010", rapporte la Haute autorité de santé. Les facteurs de risque sont multiples : être fumeur ou ancien fumeur, avoir des antécédents familiaux d'anévrisme de l'aorte abdominale, avoir des troubles cardiovaskulaires (hypertension, athérosclérose...) ou du cholestérol. Les hommes sont

13 fois plus touchés que les femmes. Cette pathologie survient surtout après 65 ans.

### UNE ÉCHOGRAPHIE SUFFIT

C'est pourquoi la Haute autorité de santé préconise que les médecins proposent lors d'un rendez-vous un dépistage aux hommes entre 65 et 75 ans fumeurs ou ayant été fumeurs ainsi qu'aux hommes entre 50 et 75 ans présentant des antécédents familiaux". L'examen ne se fait qu'une seule fois et consiste en un écho-doppler. Si nécessaire, des examens diagnostiques complémentaires (scanner et IRM) permettent de préciser les caractéristiques de l'AAA. Si le diamètre de l'anévrisme est supérieur à 50 mm ou sa vitesse de croissance supérieure à 10 mm/an, une opération chirurgicale est préconisée. Dans les autres cas, une surveillance et un changement dans les modes de vie (arrêt du tabac, reprise d'une activité physique, diminution du surpoids...) sont conseillés.

### Des chercheurs découvrent le gène de l'anévrisme



Des chercheurs de l'institut du thorax, à Nantes, ont découvert un gène qui serait impliqué dans l'anévrisme intracrânien. L'anévrisme intracrânien est une déformation de la membrane des artères du cerveau qui touche 3 % de la population française et cause plus de 100 000 décès par an, faute de pouvoir être détecté. Mais la voie vers un test de détection précoce pourrait bien avoir été ouverte par les chercheurs de l'institut du Thorax de Nantes. Ceux-ci viennent en effet de découvrir un nouveau gène qui serait impliqué dans l'anévrisme intracrânien.

### L'HYPERTENSION ARTÉRIELLE AUGMENTE LE RISQUE D'ANÉVRISME

En décrivant l'ADN de plusieurs membres d'une même famille présentant un anévrisme, les chercheurs ont découvert la mutation d'un gène chez toutes ces personnes. Puis ils ont découvert la même anomalie génétique chez les membres de 5 autres familles présentant un anévrisme.

"Aujourd'hui, aucun test sanguin ne permet d'établir un diagnostic simple des anévrismes intracrâniens", précisent les chercheurs. La mesure de l'activité de ce gène pourrait donc offrir la possibilité d'une détection simple et précoce des anévrismes intracrâniens.

Outre cette anomalie génétique, les chercheurs nantais ont également démontré que l'hypertension représentait un facteur de risque supplémentaire dans le développement de l'anévrisme.

In toponymie

Si l'on a globalement une idée de ce que signifient accident vasculaire cérébral (AVC) et rupture d'anévrisme, la différence entre les deux est plutôt floue. En vérité, la rupture d'anévrisme est un cas particulier d'AVC. On vous explique. On confond souvent rupture d'anévrisme cérébral et accident vasculaire cérébral, ou AVC. Si ces deux affections touchent la circulation sanguine du cerveau et constituent une urgence vitale, elles n'ont pas tout à fait la même définition.

In toponymie

En réalité, l'accident vasculaire cérébral est une dénomination globale, qui inclut plusieurs affections, dont la rupture d'anévrisme. L'accident vasculaire cérébral est une défaillance de la circulation sanguine dans une région plus ou moins grande du cerveau. Dans la zone touchée, les cellules sont privées d'oxygène apporté par le sang, et risquent donc de mourir si ce manque dure trop longtemps. L'AVC regroupe plusieurs affections qui ont différentes origines. Dans un premier temps, deux grandes classes de l'anévrisme se distinguent.

Le CAS PARTICULIÈRE DE LA RUPTURE D'ANÉVRISME Parmi les AVC hémorragiques, on distingue deux cas particuliers : la malformation des vaisseaux sanguins et la rupture d'anévrisme. La malformation des vaisseaux sanguins, présente généralement dès la naissance, augmente le risque d'AVC hémorragique. L'anévrisme cérébral est un point faible d'un vaisseau sanguin, une dilatation anormale d'une artère qui irrigue le cerveau. Ce type d'anomalie est plus souvent présente chez les personnes souffrant d'hypertension, de cholestérol ou encore chez les fumeurs. Sous la pression artérielle, un ballon de sang se forme au niveau de l'anévrisme. La rupture de l'anévrisme entraîne alors une hémorragie cérébrale qui peut être fatale. Ce cas particulier concerne 10 % des AVC et est responsable de 50 % des AVC mortels chez les personnes de moins de 45 ans. A noter qu'il existe des ruptures d'anévrisme non cérébrales, ayant lieu au niveau de l'aorte, la plus grosse artère de l'organisme, qui part du cœur pour alimenter les organes en oxygène.

# RUPTURE D'ANÉVRISME

## Manger des fruits diminue le risque

*Les gros mangeurs de fruits seraient plus protégés que les autres contre le risque de rupture de l'aorte abdominale selon une nouvelle étude suédoise.*



Manger des fruits chaque jour seraient bénéfique pour la santé, mais on se doute moins qu'ils ont une incidence sur le risque de rupture d'anévrisme. L'anévrisme de l'aorte abdominale est une dilatation anormale de l'aorte qui augmente son risque de rupture. Dans 80 % des cas cette rupture est fatale.

Les chercheurs de l'institut Karolinska de Stockholm et de la Karolinska Institutet ont étudié les vertus des fruits sur plus de 80 000 adultes âgés de 45 à 84 ans. Cette étude de longue haleine parue dans la revue scientifique Circulation a duré treize ans. Pendant toutes ces années, les scientifiques ont scruté à la loupe la consommation de fruits et de légumes des volontaires. Les résultats montrent que plus on mange de fruits, plus le risque de rupture d'anévrisme diminue. Trois fruits par jour ont fait baisser le risque de 44 % chez ceux qui ont suivi ce régime comparé aux personnes qui n'ont pas mangé plus de 5 fruits par semaine. La consommation de deux fruits par jour a également eu un rôle positif en étant associé à une diminution du risque d'anévrisme de 25 %.

Ce cercle vertueux s'est encore plus vérifié chez les hommes et précisément les hommes fumeurs, par ailleurs, une des catégories les plus exposées au risque de rupture d'anévrisme. Il n'empêche que "tout le monde devrait faire de la consommation quotidienne de fruits et de légumes recommandée, pas seulement les fumeurs", précise le Dr Ståkelberg, interrogé par Le Figaro.

Les hommes sont 13 fois plus touchés que les femmes par cette pathologie qui survient généralement après 65 ans. Et le tabac fait partie des facteurs de risque. Les chercheurs pensent que la consommation de fruits, sans recommander certains fruits en particulier, aurait un impact positif sur la pression artérielle.

Mais on dispose de peu d'explications. Les fruits ont encore d'autres secrets à révéler.

## Quelle différence entre AVC et rupture d'anévrisme ?



L'AVC peut être dû à un arrêt du flux sanguin, à cause d'un caillot par exemple. On parle alors d'AVC ischémique cérébral, aussi appelé infarctus cérébral. Ce type d'AVC concerne 90 % des cas d'AVC. Le caillot qui bouche le vaisseau peut avoir été amené par la circulation sanguine (AVC embolique), ou s'être formé directement dans le cerveau (thrombose). Ce type d'AVC s'oppose à l'AVC hémorragique, causé par la rupture d'un vaisseau sanguin à l'intérieur du cerveau, entraînant une hémorragie. Un hématome se forme, comprime la zone cérébrale atteinte et interrompt la circulation sanguine. Ce scénario concerne 20 % des AVC.

Le CAS PARTICULIÈRE DE LA RUPTURE D'ANÉVRISME Parmi les AVC hémorragiques, on distingue deux cas particuliers : la malformation des vaisseaux sanguins et la rupture d'anévrisme. La malformation des vaisseaux sanguins, présente généralement dès la naissance, augmente le risque d'AVC hémorragique. L'anévrisme cérébral est un point faible d'un vaisseau sanguin, une dilatation anormale d'une artère qui irrigue le cerveau. Ce type d'anomalie est plus souvent présente chez les personnes souffrant d'hypertension, de cholestérol ou encore chez les fumeurs. Sous la pression artérielle, un ballon de sang se forme au niveau de l'anévrisme. La rupture de l'anévrisme entraîne alors une hémorragie cérébrale qui peut être fatale. Ce cas particulier concerne 10 % des AVC et est responsable de 50 % des AVC mortels chez les personnes de moins de 45 ans. A noter qu'il existe des ruptures d'anévrisme non cérébrales, ayant lieu au niveau de l'aorte, la plus grosse artère de l'organisme, qui part du cœur pour alimenter les organes en oxygène.

## CONSEIL DE SÉCURITÉ

### La résistance du peuple sahraoui confirme la légitimité de sa cause et démasque la supercherie du Makhzen (ambassadeur sahraoui)

L'ambassadeur de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) en Algérie, Abdelkader Taleb Omar a affirmé, lundi à Alger, que la résistance du peuple sahraoui avait mis à nu la supercherie de l'occupation marocaine qui s'est alignée sur l'entité sioniste pour parvenir à ses objectifs d'occupation des territoires du Sahara occidental.



Dans une allocution à l'occasion de la conférence de solidarité avec le peuple sahraoui dans sa lutte pour son droit à l'autodétermination, organisée par l'Organisation nationale des enfants de Chouhada (ONEC), M. Taleb Omar a dit que "la lutte du peuple sahraoui depuis un demi-siècle a déjoué toutes les conspirations et a mis à nu la tromperie du régime du Makhzen qui s'est aligné ouvertement sur l'entité sioniste, malgré les massacres perpétrés par cette dernière contre le peuple palestinien". Le diplomate a également souligné "la désillusion du Makhzen" après l'échec de toutes

ses tentatives visant à obtenir "une reconnaissance officielle et définitive de sa prétendue souveraineté" sur les territoires occupés du Sahara occidental, et ce grâce à la résistance du peuple sahraoui pour défendre la justesse de sa cause et arracher son droit à l'autodétermination et à l'indépendance.

Par ailleurs, l'ambassadeur sahraoui a évoqué la tension qui règne au Maroc, où les rues sont le théâtre de manifestations populaires quotidiennes dénonçant la normalisation avec l'entité sioniste criminelle et exigeant sa rupture. M. Taleb Omar est également revenu sur le brie-

fing présenté par l'Envoyé personnel du Secrétaire général (SG) des Nations unies, Staffan de Mistura, devant le Conseil de sécurité le 14 avril dernier, rappelant que le Sahara occidental demeure une question de décolonisation.

Il a salué les liens de solidarité unissant les peuples algérien et sahraoui, affirmant qu'ils s'inscrivent dans le "prolongement de la Révolution algérienne et de ses principes".

Au terme de cette conférence de solidarité, l'ambassadeur sahraoui a été honoré par l'Organisation nationale des enfants de Chouhada.

## SOMALIE

### L'armée neutralise 21 terroristes Shebab lors d'une opération dans le Bas-Shabelle

L'Armée nationale somalienne (SNA) a neutralisé 21 terroristes Shebab lors d'une opération ciblée dans la région de Baladul-Amin, dans la région du Bas Shabelle, a rapporté dimanche l'agence de presse somalienne Sonna.

L'opération a permis d'éliminer le commandant local du groupe terroriste Shebab dans la région ainsi que 20 de ses éléments, a indiqué la même source.

Les responsables militaires ont confirmé que l'opération s'était



déroulée comme prévu, portant un coup dur aux attaques du réseau terroriste dans la région". Cette opération

s'inscrit dans le cadre de la campagne intensifiée du gouvernement somalien contre les terroristes.

Ce nouveau succès fait suite à une série de victoires récentes des forces somaliennes contre les terroristes, qui mènent depuis des années une violente insurrection contre le gouvernement somalien.

Les terroristes Shebab continuent de perdre du terrain et des dirigeants au profit d'opérations militaires coordonnées.

## NIGERIA

### 12 morts dans une attaque terroriste dans le nord-est du pays

Au moins 12 personnes ont été tuées par des terroristes de Boko Haram, samedi, dans la région de Gwoza, dans l'Etat de Borno (nord-est du Nigeria), a indiqué dimanche un responsable local.

Le maire de la région, Mohammed Timta, a confirmé l'attaque, ajoutant que "deux vigiles locaux ont été pris en embuscade et tués le long de la route de Kifawa, dans le district de Pulka".

Dix autres victimes étaient des civils qui s'étaient aventurés dans la brousse à la recherche de bois de chauffage".

"Nous avons enterré les victimes, tandis que les blessés ont reçu des soins", a déclaré Timta.

Les attaques ont eu lieu 48

jours après que le président Bola Ahmed Tinubu a chargé le ministre de la Défense, Badaru Abubakar, le chef d'état-major de

l'armée, le général Christopher Musa, et d'autres hauts gradés de l'armée d'évaluer la situation en matière de sécurité dans l'Etat de Borno.

Babagana Zulum, gouverneur de l'Etat de Borno, a tiré la sonnette d'alarme sur le fait que les attaques devenaient de plus en plus meurtrières dans la région du lac Tchad.

APS

## TUNISIE

### Le président Saïed dénonce les ingérences étrangères dans les affaires internes du pays

Le président tunisien, Kaïs Saïed, a dénoncé vigoureusement les tentatives de certaines parties étrangères de s'immiscer dans les affaires internes de la Tunisie, les qualifiant de "totalement inacceptables".

Dans un communiqué repris mardi par l'agence de presse tunisienne TAP, la présidence tunisienne a indiqué que le chef de l'Etat a déclaré, au terme d'un entretien accordé lundi soir au ministre tunisien des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, que "les communiqués et déclarations émanant de parties étrangères sont totalement inacceptables, tant sur la forme que sur le fond, et constituent une ingérence flagrante dans les affaires internes de la Tunisie".

Et d'ajouter : "Si certains déplorent l'absence d'observateurs internationaux, la Tunisie pourrait, elle aussi, envoyer des observateurs auprès de ces parties qui se disent préoccupées, et leur réclamer de modifier leurs lois et procédures pénales".

## NORD-EST DU NIGERIA

### Au moins dix personnes tuées par Boko Haram

Des terroristes de Boko Haram ont tué au moins dix membres d'un groupe d'autodéfense dans le nord-est du Nigeria, ont indiqué lundi des sources militaire et humanitaire.

Tard samedi soir, les terroristes ont tendu une embuscade à un groupe d'autodéfense en patrouille dans le village de Kopre, dans l'Etat d'Adamawa, près de la frontière avec l'Etat de Borno, bastion de Boko Haram, ont déclaré le responsable d'Amnesty International au Nigeria et un officier militaire.

"Boko Haram a tendu une embuscade aux miliciens d'auto-défense qui patrouillaient à Kopre samedi, tuant dix d'entre eux", a déclaré Isa Sunusi, directeur d'Amnesty au Nigeria.

Un officier militaire a donné le même bilan, ajoutant que les terroristes avaient incendié plusieurs maisons et silos à grains.

Un porte-parole de la police à Adamawa a confirmé l'attaque contre les miliciens sans donner de bilan, précisant que des forces de sécurité ont été déployées dans la région.

Jeudi, Boko Haram a tué 14 agriculteurs à l'extérieur du village de Pulka, dans le district de Gwoza, dans l'Etat de Borno, près de la frontière avec le Cameroun, non loin de Kopre, selon un responsable local.

## SOUDAN

### 20 morts dans un camp de déplacés sous le feu des FSR

Un camp de déplacés près de la capitale assiégée du Darfour-Nord, El-Fasher, dans l'ouest du Soudan, a été bombardé durant trois jours consécutifs par les Forces de soutien rapide (FSR), tuant plus de 20 civils et blessant 40 autres, ont indiqué lundi les secours.

Les FSR, engagés dans une guerre avec l'armée soudanaise depuis avril 2023, ont visé le camp de déplacés d'Abou Chouk, avec des "frappes d'artillerie et des tirs au hasard", a indiqué dans un communiqué les secours d'urgence de ce camp, touché par la famine.

Ce camp abrite des dizaines de milliers de personnes ayant fui les violences des conflits successifs au Darfour et la guerre qui déchire le troisième plus grand pays d'Afrique en superficie.

Ces dernières semaines, les combattants des FSR ont intensifié leurs attaques contre El-Fasher, dernier grand centre urbain du Darfour encore sous contrôle de l'armée, et les camps de déplacés environnants, Abou Chouk et Zamzam.

Les attaques des FSR dans la région se sont multipliées, depuis que l'armée a repris le contrôle de la capitale Khartoum en mars.

Selon l'ONU, les assauts des paramilitaires au Darfour-Nord ont fait au moins 481 morts parmi les civils au cours des deux dernières semaines.

Ce bilan comprend "au moins 129 civils" tués en seulement cinq jours la semaine dernière à El-Fasher, dans le district d'Um Kadadah et au camp d'Abou Chouk.

L'ONU a également fait part de la mort d'"au moins 210 civils, dont neuf professionnels de santé", tués dans le camp de Zamzam entre le 11 et le 13 avril.

## PALESTINE

**"Le monde assiste à un génocide en direct" à Ghaza (Amnesty International)**

"Le monde assiste sur ses écrans à un génocide en direct" commis par les forces sionistes dans la bande de Ghaza, dénonce la secrétaire générale d'Amnesty International, Agnès Callamard, en préface du rapport annuel de l'organisation sur les droits humains dans le monde publié mardi.

"Depuis le 7 octobre 2023, (...) le monde assiste sur ses écrans à un génocide en direct."

Les Etats ont regardé, comme s'ils étaient impuissants", les forces sionistes faire des milliers de martyrs "Palestiniennes et de Palestiniens, massacrant des familles entières sur plusieurs générations et détruisant des habitations, des moyens de subsistance, des hôpitaux et des établissements scolaires", écrit-elle.

Dans la section du rapport consacrée à la région



Moyen-Orient, Amnesty réitère ses accusations de "génocide", déjà formulées fin 2024.

"Les recherches d'Amnesty International ont montré (que les forces sionistes avaient) perpétré

des actes interdits par la Convention sur le génocide, dans l'intention spécifique de détruire la population palestinienne de Ghaza, commettant ainsi un génocide", écrit l'organisation.

Le rapport cite notamment des "homicides", des "atteintes graves à l'intégrité physique ou mentale de civils", des "déplacements et disparitions forcées", l'imposition délibérée de conditions de vie destinées à entraîner la destruction physique de ces personnes".

**CIJ: poursuite des audiences sur les obligations humanitaires de l'entité sioniste en Palestine occupée**

Les audiences publiques de la Cour internationale de Justice (CIJ), consacrées aux plaidoiries orales relatives à la demande d'avis consultatif sur les Obligations de l'entité sioniste en ce qui concerne les activités des Nations Unies, des Organisations internationales et d'Etats tiers dans les territoires palestiniens occupés, se poursuivent mardi à La Haye, aux Pays-Bas.

L'Algérie, représentée par son ambassadrice au Royaume des Pays-Bas, Mme Salima Abdellah, a pris part, lundi, à l'ouverture de ces audiences d'une semaine au cours desquelles des représentants de 40 pays, ainsi que des organisations continentales, à l'instar de Ligue des Etats arabes, l'Organisation de la coopération islamique (OIC) et l'Union africaine (UA) présenteront des exposés.

Lors cette deuxième journée, l'Algérie présentera son exposé oral dans la matinée, après avoir déjà participé à la phase écrite de cette procédure consultative, en soumettant une contribution écrite, conformément aux différentes démarches annoncées par la CIJ à ce propos.

Le groupe de juristes algérien prenant part à ces audiences est composé de l'expert dans les questions des droits de l'Homme et vice-présidente de la Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples (CADHP), Mme Maya Sahli Fadel et de l'expert en droit international et membre de la Commission de l'Union africaine sur le droit international (CUADI), Mme Samia Bourouba.

Les audiences ont débuté lundi avec l'exposé oral présenté par la représentante des Nations Unies, Mme Elinor Hammarskjöld, qui a rappelé la "situation humanitaire catastrophique" dans la bande de Ghaza, en raison des mesures arbitraires prises par l'entité sioniste pour empêcher l'entrée de l'aide humanitaire destinée à la population depuis le 2 mars dernier.

De son côté, le représentant permanent de l'Etat de Palestine à La Haye, Ammar Hijazi, qui conduit la délégation de son pays composée d'un groupe de juristes et de membres de la mission diplomatique accréditée à La Haye, a dénoncé lundi, dans son intervention, "les violations dangereuses et sans précédent" commises par l'entité sioniste à l'encontre des civils à Ghaza dans le cadre de la guerre génocidaire en cours depuis le 7 octobre 2023.

A noter que 40 Etats membres de l'ONU, de l'UA, de la Ligue arabe et de l'OIC avaient déposé plainte contre l'entité sioniste, suite à sa décision d'interdire les activités de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), sachant que 137 Etats avaient voté, fin 2024, en faveur du renvoi de cette affaire devant la CIJ, tandis que 12 pays seulement avaient voté contre.

**Des dizaines de colons sionistes envahissent l'esplanade d'Al-Aqsa**

Des dizaines de colons sionistes ont pris d'assaut mardi, l'esplanade de la mosquée Al-Aqsa, dans la ville d'El-Qods occupée, sous la protection de la police de l'occupation sioniste, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa, citant des témoins oculaires.

Les mêmes sources ont indiqué que les colons ont envahi l'enceinte de la mosquée sainte, ont mené des marches provocatrices et effectué des rituels talmudiques.

Troisième Lieu-Saint de l'Islam, la mosquée Al-Aqsa subit des actes de profanation au quotidien par les colons et soldats sionistes.

Ces actes visent à judaïser la ville d'El-Qods, imposer une nouvelle réalité et changer l'identité culturelle de la ville sainte.

**CRISE DES RÉFUGIÉS DANS LE MONDE****Le HCR appelle le Conseil de sécurité à un sursaut diplomatique**

Alors que 123 millions de personnes sont déplacées de force dans le monde, le Haut-Commissaire des Nations unies pour les réfugiés, Filippo Grandi, a lancé lundi, devant le Conseil de sécurité de l'ONU, un appel vibrant en faveur d'un sursaut diplomatique pour affronter cette crise.

"C'est une période de guerre. C'est une période de crise", a déploré M. Grandi lors de cette réunion du Conseil, citant notamment les conflits qui ravagent le Soudan, le Myanmar, Ghaza, le Sahel, la République démocratique du Congo et Haïti.

Il a vivement critiqué l'érosion du respect du droit international humanitaire et a rappelé que le mandat du Conseil de sécurité est de "prévenir et arrêter la guerre, maintenir la paix et la sécurité".

"C'est votre responsabilité première. Et pardonnerez-moi de le répéter cet organe a systématiquement failli à sa tâche", a-t-il déclaré. M. Filippo Grandi a exhorté les membres du Conseil à ne pas se résigner à l'échec de la diplomatie. "Vous devez réussir. Vous le devez non seulement aux personnes

déplacées, mais aussi à vous-mêmes".

Le Haut-Commissaire des Nations unies a attiré l'attention sur la crise humanitaire dramatique au Soudan, où un tiers de la population a été déplacé en seulement deux ans.

Lors d'une visite récente à la frontière entre le Soudan et le Tchad, il a recueilli les témoignages de femmes et d'enfants ayant fui des violences indescriptibles.

"Au Darfour, les civils sont régulièrement empêchés de fuir les zones dangereuses.

Pire encore, ils sont activement pris pour cible", a-t-il affirmé. M. Grandi averti que le conflit au Soudan risque de s'étendre, si des solutions politiques ne sont pas rapidement trouvées.

Il a noté qu'il y a déjà plus de 200.000 Soudanais en Libye aujourd'hui, dont beaucoup pourraient migrer vers l'Europe.

En Syrie, si le retour récent de déplacés internes et de réfugiés "offre un signe d'espoir après 14 années de guerre", il a estimé que ce processus "dépendra de la volonté politique internationale : assouplissement des sanctions, soutien à la reconstruc-

tion, investissements et maintien de l'aide humanitaire.

"Afin de minimiser les risques encourus par les Syriens de retour, je vous demande d'en prendre vous-mêmes, sur les plans politique et économique.

Et oui, cela doit aussi passer par une aide humanitaire soutenue et conséquente, qui est actuellement en forte baisse", a-t-il dit. M. Grandi a tiré la sonnette d'alarme sur la réduction dramatique des financements humanitaires dans le monde.

"L'aide, c'est la stabilité", a-t-il rappelé, avertissant que l'abandon des réfugiés et des pays hôtes pourrait aggraver l'instabilité mondiale.

Enfin, le Haut-Commissaire a défendu avec force le multilatéralisme : "Même s'il est parfois lent ou imparfait, le dialogue multilatéral est essentiel pour construire des solutions durables", a-t-il affirmé, exhortant les Etats membres à ne pas quitter la table des négociations.

"Vous avez été des réfugiés. Vous avez accueilli ceux qui cherchaient refuge. Aujourd'hui, vous avez la responsabilité de mettre fin à la guerre et d'apporter la paix", a-t-il conclu.

**TRINITÉ-ET-TOBAGO****L'opposition remporte les législatives**

L'opposition de Trinité-et-Tobago, petit archipel situé près des côtes vénézuéliennes, a remporté lundi les élections législatives et la centriste Kamla Persad-Bissessar va redevenir Premier ministre dix ans après avoir occupé le

poste, ont annoncé les principaux leaders politiques. Le Congrès national uni (UNC, centre) a d'ores et déjà remporté plus de 21 des 41 sièges de la Chambre des représentants, selon les résultats partiels non officiels dans

ce pays. "Tout indique que l'UNC a remporté les élections, nous avons beaucoup de travail à faire (...) Quand l'UNC gagne tout le monde gagne", a lancé à ses partisans Kamla Persad-Bissessar, qui avait été Première ministre entre

2010 et 2015. L'ancien Premier ministre Keith Rowley, qui avait cédé sa place à Stuart Young en avril après dix ans au pouvoir, a reconnu la défaite de leur parti, le Mouvement national du peuple (PNM, centre-gauche).

**CANADA****Le Parti libéral remporte les législatives (résultats préliminaires)**

Le Parti libéral de Mark Carney a remporté lundi les législatives canadiennes, selon les projections des médias locaux, après une campagne centrée sur les menaces du président américain Donald Trump contre le pays.

Les résultats du vote, encore préliminaires, ne permettent toutefois

pas de déterminer si le Premier ministre disposera d'une majorité au Parlement.

Il y a quelques mois encore, la voie semblait toute tracée pour permettre aux conservateurs canadiens emmenés par Pierre Poilievre de revenir aux affaires, après dix ans de pouvoir de Justin Trudeau. Mais le retour de

Donald Trump à la Maison Blanche et son offensive inédite contre le Canada, ont changé la donne.

A Ottawa, où les libéraux sont réunis pour la soirée électorale, l'annonce de ces premiers résultats a provoqué une salve d'applaudissements et des cris enthousiastes.

APS

## ALGER

### Présentation des projets associatifs subventionnés par le ministère de la Culture et des Arts

L'évaluation et le suivi des subventions publiques accordées aux associations culturelles et artistiques à caractère national et local, ont été le thème d'une rencontre organisée, lundi à Alger, lors de laquelle le bilan chiffré des années 2023 et 2024 a été présenté en présence du ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou et de plusieurs représentants d'associations à l'échelle nationale.



Sous l'intitulé "Rencontre nationale de présentation des projets remarquables des associations culturelles et artistiques 2023-2024", ce rendez-vous, répondant à un souci de transparence et de présentation des projets aboutis et d'expériences premières ayant bénéficié du soutien financier public, a été accueilli au Palais de la Culture "Moufdi-Zakaria".

Lors de son allocution d'ouverture, le ministre de la Culture et des Arts a rappelé le rôle prépondérant du mouvement associatif dans la dynamisation de la vie sociale et la canalisation des énergies, chez les jeunes porteurs de projets notamment, ainsi que l'enrichissement du paysage culturel et la consolidation

de l'identité nationale", et qu'il convient à ce titre, a-t-il ajouté, de, "les encourager à poursuivre leur œuvre citoyenne qu'il faut mettre en valeur et envers laquelle nous devons être reconnaissants". Le ministre, a réaffirmé la détermination de son département à mettre à exécution le 4<sup>e</sup> engagement du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui prévoit dans son quatrième alinéa, "le soutien et l'accompagnement des initiatives des jeunes artistes à travers la mise en place de mécanismes d'aide et d'encouragement de la création". A l'issue de son intervention, M. Ballalou a invité les entreprises économiques à soutenir l'activité et les projets culturels, rappelant à ce titre, que la

Loi de finance autorise et encourage à entreprendre de telles actions", ce qui impliquerait au retour, a-t-il conclu, une "considération au bénéfice de ces entreprises citoyennes de la part des services fiscaux".

Le directeur de l'Organisation de la diffusion du produit culturel et artistique (DODPCA), Smail Inzarene et la Sous-directrice de la diffusion des produits culturels et artistiques, Wassila Bouhalassa, ont ensuite présenté un état des lieux sur le mouvement associatif dans le domaine culturel et artistique en Algérie, suivi d'un exposé sur la subvention publique des différents projets retenus.

Ainsi, les intervenants ont fait état de l'existence de 4777 associations cultu-

relles et artistiques locales et nationales, actives sur l'ensemble du territoire algérien, ajoutant que les projets de 308 associations ont été financés durant l'exercice 2023-2024.

Lesdits projets portent sur divers domaines culturels et artistiques, patrimoine, théâtre, musique, arts et lettres, cinéma, arts plastiques et formation artistique, entre autres, précisant que la priorité dans tous les domaines cités a été accordée aux projets relatifs aux personnes aux besoins spécifiques, les femmes et les enfants.

Pour l'année 2025, M. Inzarene a fait savoir que 200 nouveaux projets culturels et artistiques déposés entre octobre 2024 et janvier 2025 via la plateforme numérique dédiée aux demandes de subventions, ont été retenus.

Lors de cette rencontre, des indications sur les liens numériques permettant de consulter le guide des associations à l'échelle nationale ont été livrées à l'assistance, avant de voir se succéder les représentants d'une quinzaine d'associations qui ont donné un aperçu en vidéo, de leurs projets culturels et artistiques divers, qui ont bénéficié de subventions pour l'année 2025.

## TAMANRASSET

### Impliquer la jeunesse dans la promotion du patrimoine culturel et touristique (Participants)

Les participants à la "Caravane touristique nationale de valorisation du patrimoine universel en Algérie", lancée lundi depuis la wilaya de Tamanrasset, à l'initiative du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), ont souligné l'importance d'impliquer les jeunes dans le processus de sauvegarde et de promotion du patrimoine culturel et touristique de l'Algérie.

Ayant pris son départ devant l'Institut national spécialisé de la formation professionnelle "Guemama illou", en présence des autorités locales et de nombreux acteurs associatifs, cette caravane a été une occasion de mettre en exergue le rôle important de la jeunesse dans la promotion des sites archéologiques et touristiques, constituant ainsi une démarche importante pour la valorisation et la sauvegarde du patrimoine culturel et touristique de l'Algérie.

Dans ce sillage, le membre CSJ pour la wilaya de Tamanrasset, Souha Benhabireche, a indiqué que l'initiation contribue largement à la vulgarisation des régions et des sites archéologiques classés mondialement, notamment en associant les jeunes dans cette démarche à même de renforcer leur conscience de la valeur du legs de l'humanité et de l'importance de sa préservation pour les futures générations.

Pour sa part, Dr. Ahmed Dahimi, du département d'archéologie de la faculté des sciences humaines et sociales à l'université "Amenokal Hadj-Moussa Agh Akhamoukh", a mis en avant l'importance de cette initiative promotionnelle et culturelle, en offrant aux jeunes l'opportunité de s'impliquer dans le processus de promotion du patrimoine matériel et immatériel.

L'Etat déploie de grands efforts pour l'impulsion des secteurs de la culture et du tourisme, par la mise en place de mécanismes et programmes de promotion du patrimoine touristique et culturel, dans le souci de sa préservation et sa classification à échelle locale, nationale et internationale, a-t-il ajouté.

Le président de la commission de la culture, des sports, du tourisme et des loisirs au CSJ, Salah Abdeldayem, a indiqué que l'organisation de cette caravane, coïncidant avec la célébration du mois du patrimoine, est d'une grande portée, ayant d'exhorter les jeunes à préserver leur patrimoine culturel et touristique.

La caravane, qui a pris son départ de la wilaya de Tamanrasset, devra sillonner ensuite sept autres wilayas riches en sites archéologiques classés mondialement, a-t-il fait savoir.

Abondant dans le même sens, M. Abdelkader Regagda, propriétaire d'une agence de tourisme et de

voyages, et participant à la caravane, a mis en valeur l'intérêt de cette initiative qui, a-t-il dit, permettra aux jeunes de mieux connaître le patrimoine de leur pays, et de découvrir les sites touristiques et archéologiques, constituant pour eux une source d'inspiration pour organiser des circuits touristiques.

Donnant le départ de la caravane, le secrétaire général de la wilaya de Tamanrasset, Khaled Dahmani, a invité les participants à avancer des suggestions et des recommandations à même de contribuer de manière efficace à la concrétisation des programmes tendant à valoriser le patrimoine sous toutes ses facettes.

Les jeunes participants à la première étape de cet événement, plus d'une cinquantaine, vont bénéficier de sessions de formation interactive, d'ateliers et de visites à certains sites touristiques et archéologiques de la région.

Initiée par le Conseil supérieur de la jeunesse, sous le signe "Héritage national, ambition d'une génération", cette caravane, retenue dans le cadre du renforcement de la vision nationale visant le développement touristique, a pour objectif, entre-autres, de promouvoir le rôle des jeunes dans l'élaboration d'une stratégie touristique durable reflétant les spécificités de chaque wilaya, ont indiqué les organisateurs.

## MOIS DU PATRIMOINE

### Une quinzaine de participants à la 2<sup>e</sup> Rencontre nationale de la calligraphie maghrébine à Ouargla

La deuxième édition de la Rencontre nationale de la calligraphie maghrébine s'est ouverte lundi à Ouargla, dans le cadre du mois du patrimoine (18 avril-18 mai), avec la participation d'une quinzaine de calligraphes.

Animée par une pléiade d'enseignants et de spécialistes, cette manifestation culturelle de trois jours (28-30 avril), organisée à la bibliothèque principale de lecture publique "Moudjahid Mohamed Tidjani", comprend une série de conférences et débats articulés autour de différents thèmes, notamment "La calligraphie éternelle et l'ornementation islamique", "La calligraphie maghrébine et les applications de l'intelligence artificielle", ainsi que "L'importance de l'intelligence artificielle dans la valorisation du rôle des musées".

Une exposition d'œuvres de calligraphes représentant plusieurs wilayas du pays, à l'instar d'Oran, Tlemcen, Laghouat, Touggourt et Ouargla, est proposée aux visiteurs, selon les organisateurs.

Des ateliers de calligraphie destinés aux enfants et amateurs de cet art et étudiants sont aussi au menu de cette manifestation.

Cette nouvelle édition a été marquée par la participation remarquable du Musée public national de la calligraphie islamique de Tlemcen, et ce, grâce à ses projections holographiques et photos panoramiques à 360 degrés, qui ont permis aux visiteurs de découvrir virtuellement cette structure culturelle.

Elle constitue une plateforme d'échange d'expériences et de savoir-faire pour les participants, tout en contribuant à la promotion et à la préservation de la calligraphie, art ancestral de la culture islamique, notamment à travers la formation de jeunes talents.

A l'issue de cet événement, les participants bénéficient d'une excursion touristique à la découverte des sites naturels et archéologiques de la wilaya.

## ADRAR

### Exploiter l'Intelligence artificielle dans la valorisation des manuscrits (Rencontre)

L'intérêt d'exploiter l'intelligence artificielle (IA) dans la valorisation du patrimoine culturel manuscrit, en vue de mettre à jour des aspects précis de ce legs, a été mis en avant par les participants à une journée d'étude initiée, lundi à Adrar, par le Centre national des manuscrits (CNM).

Organisée en coordination avec la Bibliothèque nationale, le département de l'information et de la communication et le Laboratoire des Manuscrits Algériens en Afrique à l'université d'Adrar, la rencontre a permis aux intervenants, chercheurs et universitaires, de passer en revue les modèles utilisés actuellement dans le traitement des manuscrits, usant d'applications de l'intelligence artificielle (IA), à travers leur numérisation et catalogage.

L'IA assure un rôle important en termes de reconnaissance, de restauration et d'indexation des manuscrits, surtout avec les difficultés rencontrées dans le traitement traditionnel et la reconnaissance et lecture de leurs contenus, ont noté les participants en soulignant l'urgence de la question pour éviter la dégradation des manuscrits.

Dans ce cadre, Abdelkader Belhabib de l'université d'Adrar a mis en exergue le rôle de l'IA dans la traduction, la numérisation et le catalogage des textes manuscrits, ainsi que la réflexion préalable sur une éventuelle dégradation des contenus des manuscrits, avant de faire remarquer que l'avenir du patrimoine culturel, à l'ère de l'IA, nécessite une implication humaine et technologique, au vu de son grand impact dans la sauvegarde du patrimoine authentique.

Les participants ont également mis l'accent sur la formation des intervenants dans la sauvegarde du patrimoine culturel, à l'instar du Centre national des manuscrits, des chercheurs et des étudiants, afin de les doter des connaissances et nouvelles techniques de traitement des ouvrages anciens.

Initiée dans le cadre de la célébration du mois du patrimoine (18 avril-18 mai), placée cette année sous le thème "Le patrimoine culturel à l'ère de l'Intelligence artificielle", la rencontre, qu'a abrité la bibliothèque principale de lecture publique, a été aussi marquée par une recommandation appelant au renforcement des partenariats entre organismes et centres de recherches concernés par les manuscrits et l'IA et la valorisation du produit de la formation de l'école supérieure de l'Intelligence artificielle.

APS

## ORAN

## Mise en exergue du rôle de l'intelligence artificielle dans la préservation et la promotion du patrimoine algérien (participants)

Les participants au colloque sur "l'intelligence artificielle dans le patrimoine culturel", organisé lundi soir au musée national "Ahmed Zabana" d'Oran, ont mis en exergue le rôle des applications de l'intelligence artificielle dans la préservation et la documentation du patrimoine culturel pour les générations futures et sa promotion à l'échelle mondiale.



Dans ce contexte, l'enseignante au département de l'information et de la communication de l'Université Oran 1 "Ahmed Ben Bella", Nadia Ayari, a affirmé que "l'utilisation de l'intelligence artificielle dans le patrimoine immatériel constitue un moyen efficace et moderne pour préserver, documenter et transmettre ce patrimoine aux générations futures".

Selon elle, l'usage de ces technologies représente une pierre angulaire dans la

conservation du patrimoine immatériel, car elles permettent de documenter des éléments culturels tels que les danses, les rituels, les légendes et les proverbes populaires, et de les protéger contre la dégradation et l'oubli, notamment en cas de perte des supports originaux comme le papier, la mémoire orale ou les cassettes audio. En évoquant les efforts des institutions et initiatives culturelles en matière de numérisation d'éléments du patrimoine immatériel, la même inter-

venante a indiqué que "l'intelligence artificielle permet d'analyser de grandes quantités de données sur le patrimoine, d'en comprendre les modèles et de générer de nouvelles représentations de manière interactive, ce qui favorise la promotion du patrimoine algérien à l'échelle mondiale et son accessibilité pour les chercheurs, les étudiants et le grand public".

De son côté, Arzeki Bourai, conservateur au musée public national "Le Bardo" à Alger, a focalisé son intervention sur la technique de photogrammétrie, considérée comme l'une des plus récentes utilisées dans les musées, permettant de créer un modèle numérique tridimensionnel en utilisant un logiciel et un ordinateur.

Cette technique, adoptée dans ce musée, permettant de visualiser une pièce sous tous ses angles, présente une version numérisée sans déplacer l'objet original, tout en le préservant de toute dégradation liée à sa manipulation, a expliqué le conférencier dans sa communication intitulée "La photographie et ses applications sur les objets patrimoniaux".

Ce colloque s'inscrit dans le cadre du programme culturel varié élaboré par le musée "Ahmed Zabana" d'Oran à l'occasion du Mois du Patrimoine.

## PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA DE BOURJIBOUIARREJ  
DAIRA DERDJAFRA  
COMMUNE DE ELMAIN  
N° Fiscal : 098534169080213

**AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES: N°02/2025**

Le président de l'assemblée populaire communale de la commune d' El main lance un avis d'appel d'offre Ouvert avec Exigence de capacités minimales pour l'exécution des travaux:

REVETEMENT ET AMENAGEMENT DES ROUTES DE LA COMMUNE : (aménagement route bâtarde/terrassement - revêtement route asphalte/ - aménagement routes (route mésah + terrasse) - aménagement route ignoble vers air de Jeux cherif.)

Suivant les lot :

- Lot N°01 : aménagement route bâtarde/terrassement - revêtement route asphalte/
- Lot N°02 : revêtement route asphalte/
- Lot N°03 : aménagement routes (route mésah + terrasse) /
- Lot N°04: aménagement route ignoble vers air de Jeux cherif

Les entreprises, intéressées par le présent avis , qualifiées principalement en Travaux Publics ou bâtiment comme activité principale catégorie 02 ou plus (photocopies) pour lot N°03 ET lot N°04 Travaux Publics comme activité principale catégorie 03 ou plus (photocopies) pour lot N°01 ET lot N°02

\* (photocopies) peuvent retirer le cahier des charges au niveau du siège de la commune de El main Contre paiement d'une somme de 8.000,00 DA, pour compte de trésorier communal de djsrafa.

Les offres doivent être déposées auprès de la commune de El main dans trois enveloppes fermées comprenant l'offre technique et l'autre offre financière, et l'autre Dossier de candidature l'enveloppe extérieure doit être anonyme ne porte que la mention:

A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres  
AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES-N°02/2025  
..... Nom du projet ....

Les offres doivent contenir les documents réglementaires en vigueur suivants :

- Déclaration de candidature (selon modèle ci-joint) – document remplie datée et signée
  - La déclaration de probité, selon modèle ci-joint) – document remplie datée et signée et cacheté
- Certificat de qualification et de classification professionnelle activité Travaux Publics ou bâtiment comme activité principale catégorie 02 ou plus (photocopies) pour lot N°03 ET lot N°04
- Travaux Publics comme activité principale catégorie 03 ou plus (photocopies) pour lot N°01 ET lot N°02
- Le Statut de l'entreprise (dans le cas d'une SARL-EURL-SNC,...) (photocopies)
- Attestation de dépôt légal des comptes sociaux de l'année passée pour les sociétés(photocopies)
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise .
- La liste des moyens humains destinés au projet déclaré à la CNAS en cours de validité le jour d'ouverture + les pièces justificatives des moyens humains (diplôme cv, attestation de travail , attestation d'affiliation ...) (photocopies )
- La liste des moyens matériels établie par un huissier de justice année 2025 avec cartes grises lisibles et certificat d'assurance et contrôle technique (photocopies )pour matériels routain. (photocopies ) en cours de validité le jour d'ouverture

Contenu du Dossier de Candidature

- Le cahier des charges signé et cacheté écrit à la fin de chaque partie ( lire et accepté).
- La déclaration à sousscrire(selon modèle ci-joint)-document remplie datée signée et cacheté
- Une mémoire technique justificatif qui fait une présentation du soumissionnaire et de ces capacités techniques signée et cacheté.

Contenu de l'Offre Technique

- la lettre de soumission (selon modèle ci-joint) document remplie datée et signée et cacheté
- Le bordereau des prix unitaires remplie signé et cacheté
- le devis quantitatif et estimatif remplie signé et cacheté.

Contenu de l'Offre Financière

- ✓ Les soumissionnaires sont invités à assister la séance d'ouverture des plis .
- ✓ la durée de validité des offres est trois (03) mois + la durée de préparation des offres.

La durée de Préparation des offres est fixée à 15 jours à compter de la date de 1<sup>er</sup> parution du présent avis dans les journaux nationaux et ou le BOMOP .  
Les offres seront déposées au siège de la commune de Elmain au dernier jour de la durée de préparation des offres avant 11.00h .

- L'ouverture des plis (Techniques et financières et dossiers de candidatures) se fera en séance unique et publique à (11.00 h) en date du dernier jour de la durée d' AVIS D'APPEL D'OFFRE au siège de la commune de Elmain, et ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal , la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant à la même heure .

✓ Les soumissionnaires sont invités à assister la séance d'ouverture des plis .

✓ la durée de validité des offres est trois (03) mois + la durée de préparation des offres.

## ESPACE La Chine lance un groupe de satellites Internet



La Chine a lancé avec succès mardi, un nouveau groupe de satellites en orbite terrestre basse depuis le site de lancement spatial de Wenchang, dans la province méridionale de Hainan.

Le groupe de satellites, le troisième de ce type qui constituera une constellation Internet, a été envoyé à 04H10 (heure de Pékin) à bord d'une fusée porteur Longue Marche-5B surmontée d'un étage supérieur Yuanzheng-2 (Expedition-2).

Les satellites sont entrés avec succès sur l'orbite préédéfinie. Ce lancement marque la 573<sup>e</sup> mission de vol de la série de fusées porteurs Longue Marche.

APS

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER  
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE ROUBIA - COMMUNE DE ROUBIA  
NIF : 41000 20000 160850 1037

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales après annulation

N° 08 /2025

La commune de Rouiba lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation de l'opération suivante :

Travaux de réalisation réseau d'assainissement du lotissement Haouch Rouiba .

Le présent avis d' appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse aux candidats répondent à certaines conditions minimales d'éligibilité . L'appel d'offres est restreint et s'adresse aux entreprises ayant un certificat de qualification et de classification Professionnelle de catégorie trois (03) ou plus dans le domaine (activité principale hydraulique code 34-705), ayant au moins réalisé un projet similaire justifié par les attestations de bonne exécution délivrées par les maitres de l'ouvrage établie durant les dix (10) dernières années, et ayant un Chef de projet : un ingénieur ou Master II en hydraulique. Ayant au minimum un chiffre annuel moyen des trois dernières années à 20 000 000,00Dhs justifiée par les bilans financiers des trois dernières années (2021-2022-2023) visé par les services des impôts .

intéressées par le présent avis d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès du service des marchés publics de la commune de Rouiba (siège de la commune) contre paiement de 20 000,00Dhs auprès du trésorier communal de Rouiba. Les offres doivent être obligatoirement accompagnées des pièces ci-dessous. Les soumissionnaires sont tenus de prendre connaissance des dispositions y afférentes énumérées dans le cahier des charges pour la liste détaillée .

a-dossier de candidature comprend :

- La déclaration de candidature ; selon le modèle ci-joint dument renseigné, signé et cacheté par le soumissionnaire
- La déclaration de probité ; selon le modèle ci-joint dument renseigné, signé et cacheté par le soumissionnaire
- Statut de la société il y a 10 ans
- Délégation de pouvoir à des personnes habilitées à engager l'entreprise
- Copie certifiée de qualification et de classification .
- Les Bilans financiers des trois dernières années d'activités (2021-2022-2023) visé par le service des impôts ayant un chiffre d'affaires d'au moins 20 000 000,00Dhs
- Attestation de bonne exécution délivrée par les maitres de l'ouvrage durant les dix (10) dernières années .
- Référence bancaire (attestation de solvabilité établie à la date de l'A.A. O)
- La liste des moyens humains qui seront mis sur le projet avec justifications et présentation des diplômes et déclaration nominative CNAS, DAS, CACOBATH,CASNOS .

-La liste des moyens matériels qui seront mis sur le projet avec justifications et présentation des copies des cartes grises et assurances valide le jour de l'ouverture, pour le matériel routain, et factures d'achats des dix (10) dernières années pour le matériel de manutention, PV d'huissier de justice, expert automobile, expert des mines et PV de commissaire-priseur du matériel de l'entreprise doivent être datés des trois dernières années, contrat de location notarisé .

b.-l'offre technique comprendra :

- Le présent cahier des charges portant dans sa dernière page la mention « lu et accepté » .
- déclaration à sousscrire selon ci-joint dument renseigné,signé et cacheté par le soumissionnaire
- mémorie technique (détail de réalisation, planning d'exécution des travaux moyens humain et matériel organigramme de l'entreprise, référence professionnelle).

NB : Toute offre non accompagnée d'un mémorie technique sera automatiquement écartée.

toutes les pièces doivent être en cours de validité le jour de dépôt des offres.

c.-l'offre financière comprendra :

- La lettre de soumission (selon modèle annexé au cahier des charges), dument renseignée, signée et cacheté par le soumissionnaire.

-Le bordereau des prix unitaires BPU dûment signé cacheté par le soumissionnaire.

-Le devis quantitatif - estimatif de la DQE dûment signé cacheté par le soumissionnaire.

La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours . Le dépôt des offres est fixé au dernier jour de la durée de préparation des offres de 08H00 à 11H00 à compter de la première publication du présent avis d'appel d'offres dans la presse ou le BOMOP .. le présent avis sera publié également dans la presse électronique agréé et le portail électronique des marchés publics si c'est possible .si ce jour coïncide avec un jour férié ou de repos légal ,celui-ci sera prorogé au jour ouvrable suivant . Les plis doivent être déposés au niveau du service des marchés publics de la commune de Rouiba (siège de l'APC).

L'ouverture des plis aura lieu le dernier jour de dépôt des offres à 11h15 mn en séance publique.

L'ensemble des soumissionnaires sont invités à y assister.

L'offre est valable pour une période égale à la durée de préparation des offres augmentée de 03 Mois.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et financière , chaque un est insérée dans une enveloppe fermée et cacheté indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature »,« offre technique » ou « offre financière »,selon le cas, les deux enveloppes sont mises dans une autre enveloppe extérieure ,fermée et anonyme , portant que la mention:

"Soumission à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et évaluation des offres".

« Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence des capacités minimales »

N° 08 /2025

Mentionner l'opération

Le Président de l'APC

# Programme de la soirée

TF1 20:10

*Grey's Anatomy*  
Saison 21



Outrée par la décision de Meredith et Amelia de rendre public les résultats de leurs recherches sur Alzheimer, Catherine ne se contente pas de les pousser à démissionner, elle attaque également Meredith en justice. Celle-ci semble enfin prête à faire une place dans sa vie à Nick. Owen et Teddy, eux aussi sans emploi, se retrouvent dans une situation difficile. De son côté, Jo ne sait pas comment dire à Link qu'elle est enceinte de leur troisième enfant. Enfin, le Grey Sloan accueille James, un nouvel aumônier.

france 2

20:10

*Cette nuit-là*  
Saison 1



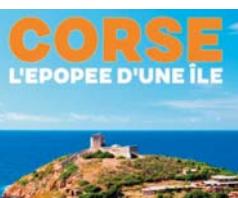
**CETTE  
NUIT-LÀ**

Sofia Legrand est interrogée par la commandante de police Juliette Vandenberg. Alors qu'elle retrouve Arnaud Fresnel au lac de Rosweig, ils sont soudainement surpris par un mystérieux drone. Le journaliste local trouve rapidement un moutard dans le sac de Sofia, preuve que quelqu'un la suit. Après avoir accusé Pierre Bataille, le meilleur ami de son père, d'être l'auteur de la disparition de sa famille en septembre 2001, Sofia est internée. À sa sortie de l'hôpital, la commandante Vandenberg lui apprend des informations troublantes sur Pierre Bataille.

france 3

20:10

*Corse, l'épopée  
d'une île*



Le parcours historique de la Corse présente un contraste saisissant. Longtemps territoire isolé ravagé par la maladie cœtière et les conflits claniques montagnards, l'île connaît une transformation décisive en 1943 lors de sa libération. L'occupation militaire américaine modernise les infrastructures et assainit le littoral, initiant l'ère touristique. Cette prospérité nouvelle engendre des dérives politiques marquées par la corruption et la dégradation environnementale. La résistance populaire emprunte d'abord le chemin de la lutte armée avec le FLNC, avant sa dérive criminelle.

CANAL+ 20:06

*Football : Ligue  
des champions*



*Ligue des  
champions.  
Demi-finale  
aller. FC Barcelone / Inter Milan.*

M6

20:10

*Top chef*  
Saison 16



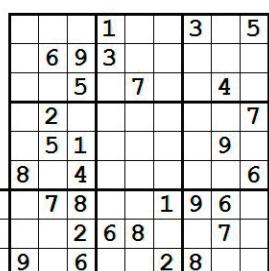
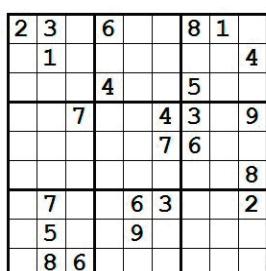
A l'approche de Noël, en Angleterre, le jeune Premier ministre s'apprête de sa collaboration. Dans le même temps, un écrivain tente de se remettre de la mort de sa compagne en s'occupant du petit garçon de cette dernière. Jamie découvre que sa femme le trompe et part pour le sud de la France, une ancienne gloire du rock effectue un retour inattendu et Karen découvre que son mari est courtisé par sa secrétaire.

## Jeux

### Samouraï-Sudoku n° 2619

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

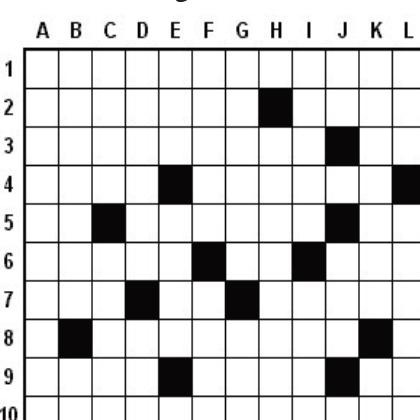
Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



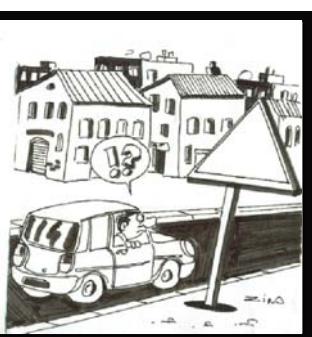
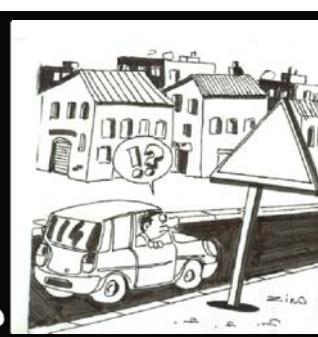
Hiéron II

### Mots croisés n° 2619

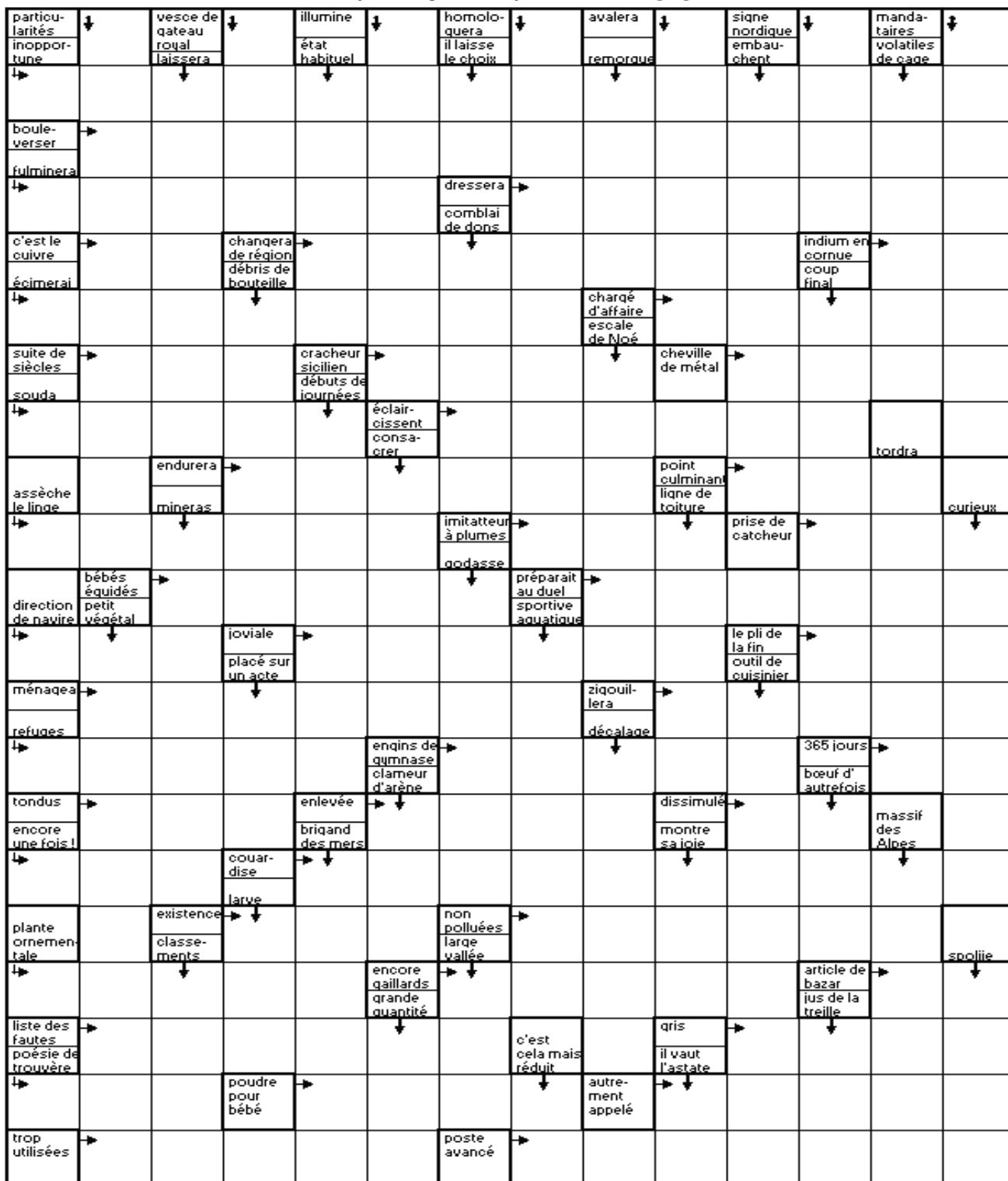
- Horizontalement:  
 1 - Catégoriques  
 2 - Spécialiste en miroiterie - Bois de menuiserie  
 3 - Objets magiques - Petite bourguignonne  
 4 - Profond estuaire - Le rut les provoque  
 5 - Début d'ulcère - Frappe un bon coup - Sujet très vague  
 6 - Impose - Il vaut bien l'étain - Poème à chanter  
 7 - Se dirigea - Ile atlantique - Vitesses acquises  
 8 - Limpidités  
 9 - Se rebeller comme un âne - Bien capable - Feuilleté  
 10 - Très importantes
- Verticalement:  
 A - Assemblée désordonnée  
 B - Fonder - Traditions  
 C - Oiseau de marais - Femelles palmipèdes  
 D - Pays du Golfe - Temps de régne  
 E - A moi - Se montre utile  
 F - Couguards - Manière d'être  
 G - Textures - Groupe de graines  
 H - Genre de mésange  
 I - Point de sortie - Authentique  
 J - Pouffé - Riches décors  
 K - Action incidente - Voie de berge  
 L - Appel urgent - Centaure empoisonnant



Zenreurs



## Mots fléchés géants de force 1 à 3 n° 1319



## Solution

2	3	4	6	5	9	8	1	7
6	1	5	3	7	8	2	9	4
7	9	8	4	1	2	5	6	3
1	6	7	5	8	4	3	2	9
8	2	9	1	3	7	6	4	5
5	4	3	9	2	6	1	7	8
4	7	1	8	6	3	9	5	2
3	5	2	7	9	1	4	8	6
9	8	6	2	4	5	7	3	1

4	8	7	1	9	6	3	2	5
2	6	9	3	4	5	7	1	8
1	3	5	2	7	8	6	4	9
6	2	3	9	1	4	5	8	7
7	5	1	8	6	3	2	9	4
8	9	4	5	2	6	1	7	3
7	8	9	4	6	5	3	2	1
5	6	7	8	9	7	1	2	3
3	4	5	2	6	7	8	9	1

Mots Croisés n° 2619

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	P	E	R	E	M	P	T	O	I	R	E
2	E	T	A	M	E	U	R		S	I	P
3	T	A	L	I	S	M	A	N	S	I	S
4	A	B	E	R		A	M	O	U	R	S
5	U	L		A	S	S	E	N	E	O	N
6	D	I	C	T	E	S	N		O	D	E
7	I	R	A		R	E		R	R	E	S
8	E		N	E	T	T	E	T	E	S	S
9	R	U	E	R		A	P	T	E	L	U
10	E	S	S	E	N	T	I	E	L	L	E

Grille géante n° 1319

C	F	E	E	C	R	G
M	A	L	E	N	T	R
R	E	V	O	L	U	S
R	A	G	E	R	I	E
C	U	M	I	G	R	A
E	T	E	T	R	A	I
E	E	R	E	T	N	E
B	R	A	S	A	E	T
B	E	S	U	B	R	P
E	S	S	R	A	A	C
C	A	N	O	N	I	E
R	E	S	R	I	A	M
A	B	R	I	S	R	R
A	R	A	S	O	T	E
B	I	S	P	E	U	R
B	S	V	I	S	T	I
A	S	T	R	A	T	E
L	A	I	T	A	V	R
L	A	I	T	C	A	I
U	S	E	S	E	N	N

## CHAMPIONNAT ARABE D'ATHLÉTISME Oran fin prête pour accueillir la 24<sup>e</sup> édition du 30 avril au 4 mai (organisateur)

Championnat arabe d'athlétisme: Oran fin prête pour accueillir la 24e édition du championnat arabe d'athlétisme, prévu du 30 avril au 4 mai 2025 au complexe olympique «Miloud Hadefi», a affirmé le président de la ligue oranaise de la discipline, Cherif Habib, directeur du comité d'organisation.

"Tous les moyens sont mis en place pour le lancement de cette manifestation. Les délégations de 12 pays arabes, à savoir l'Arabie saoudite, le Qatar, le Koweït, le Sultanat d'Oman, la Jordanie, le Liban, le Djibouti, la Palestine, l'Egypte, la Tunisie et la Libye, sont depuis dimanche dans la capitale de l'Ouest algérien", a-t-il indiqué.

Les 224 athlètes présents, dont 63 algériens concourront à partir de mercredi prochain dans 23 épreuves, 100 mètres, 200 m, 400 m, 800 m, 1500 m, 3000 m, 5000 m, 10 000 m, 110 m haies, 400 m haies, 3000 m clocher, relais 4x100 m et 4x400

m, saut en hauteur, saut en longueur, triple saut, le saut à la perche, lancers du poids, du disque, du javelot, du marteau, ainsi que le décathlon, l'heptathlon, 10 000 m marche femmes, 20 000 m marche hommes et semi-marathon.

Ce championnat arabe constitue une occasion précieuse pour les athlètes d'obtenir des performances qualificatives pour les prochaines compétitions internationales, que la Fédération internationale d'athlétisme a obligatoirement homologuées, avec un classement intégré au calendrier des compétitions de



l'instance mondiale. Les délégations arabes sont hébergées au Village méditerranéen situé à l'Est d'Oran, à 2,5 kilomètres du

complexe olympique "Miloud Hadefi", qui peut accueillir près de 4300 personnes et qui dispose de quatre restaurants,

d'une polyclinique, ainsi que de plusieurs autres installations sportives dont trois terrains et cinq salles de sport.

## TENNIS DE TABLE/CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DU NORD (PAR ÉQUIPES) Médaille d'or pour l'Algérie

La sélection algérienne masculine de tennis de table a remporté la médaille d'or des épreuves par équipes du Championnat d'Afrique du Nord qui se déroule à la salle omnisports de Radès à Tunis, qualificatif pour le Championnat d'Afrique des Nations 2025 et le Championnat du monde 2026 à Londres, a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne de tennis de table (FATT).

L'équipe nationale a remporté la médaille d'or après avoir gagné la finale face à son homologue égyptienne (3-2). Lors de la phase éliminatoire, les pongistes algériens ont battu les pongistes

riens avaient dominé successivement le Maroc (3-0), la Tunisie (3-1), la Libye (3-0) et l'Egypte (3-2). L'Algérie prend part au rendez-vous nord-africain de Tunis avec une sélection composée de 10 pongistes.

La sélection algérienne est représentée par Kessaci Amina, Maurice Tania, Nasri Malissa, Naggarsine Nourhane et Bouheni Yasmine chez les dames, alors que les messieurs sont représentés par Bouloussa Mahdi, Chaichi Abdellah, Kherouf Samir, Bella Maheidine et Jellouli Milliane.

## CHAMPIONNAT RÉGIONAL DE KARATÉ - DO CADETS ET JUNIORS EN KUMITÉ INDIVIDUEL Saïda accueillera la compétition samedi prochain

Le Championnat régional Ouest Zone 1 de Karaté-do dans la spécialité Kumité individuel cadets et juniors filles et garçons aura lieu, samedi prochain à la salle omnisports Hamadaoui Ahmed à Saïda, a-t-on appris auprès des organisateurs.

Cette compétition d'une journée, organisée par la Ligue de wilaya de Saida de Karaté-do en collaboration avec la direction de la Jeunesse et des Sports et la Fédération algérienne de

karaté-do, verra la participation de plus de 250 jeunes karatékas de cinq ligues de wilaya de l'Ouest du pays, à savoir Oran, Relizane, Mostaganem, Tiaret et Saïda.

À l'issue de cette phase régionale, les quatre premiers dans chaque catégorie de poids en filles et garçons seront qualifiés à la phase finale du Championnat d'Algérie, prévu fin mai à la salle omnisports du Complexe sportif "Miloud Hadefi" d'Oran.

## VOLLEY/CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS MASCULINS 2025 (CLASSEMENT DES MATCHS)

### Défaite du WA Tlemcen face au VC Espoir de la RD Congo (1-3)

Les volleyeurs algériens du WA Tlemcen se sont inclinés face à leurs homologues congolais du Volley Club Espoir (1-3 : 24-26, 19-25, 28-26, 26-28), en match de classement (5e-8e places) du Championnat d'Afrique des clubs masculins 2025 (19-30 avril), disputé lundi à Misrata (Libye). Suite à cette défaite, le champion d'Algérie en titre affrontera, mardi, le FUS de Rabat en match de classement (7e-8e places), alors que le VC Espoir sera opposé à Al Ittihad de Libye pour (5e-6e places). Qualifiés aux quarts de finale aux dépens des Camerounais du Port Autonome de Douala (3-1), les volleyeurs de Tlemcen ont été éliminés par les Tunisiens de l'ES Tunis (3-0). Le deuxième représentant algérien dans le tournoi, CASTEL Teniet El Abed, a terminé à la 15e place du classement, après sa

victoire lundi matin devant la formation rwandaise de Kepler (3-1 : 23-25, 25-23, 25-23, 25-15). Les demi-finales du Championnat d'Afrique des clubs masculins opposés ce lundi, le club organisateur, Swehly SC à la formation rwandaise d'APR (16h30) et Al Ahly SC d'Egypte (tenant) à l'ES Tunis (18h30). La finale et le match pour la troisième place auront lieu mardi 29 avril. Cette 46e édition du Championnat d'Afrique des clubs qui se déroule en Libye, enregistre la participation de 23 clubs répartis en quatre groupes dont le tenant du titre et vainqueur de 16 trophées, Al-Ahly SC d'Egypte, sacré en 2024 devant le MS Bou Salem de Tunisie. Programme des demi-finales / Lundi : Swehly SC (Libye) - APR (Rwanda) (16h30) ES Tunis (Tunisie) - Al Ahly SC (Egypte) Finale : mardi 29 avril.

## NATATION - CHAMPIONNAT D'AFRIQUE JUNIORS L'Algérie présente avec 13 nageurs au Caire

L'équipe nationale algérienne de natation juniors sera présente avec treize (13) nageurs à la 16e édition du Championnat d'Afrique, prévue du 30 avril au 3 mai au complexe des piscines du stade international du Caire (Egypte), a annoncé lundi la Fédération algérienne de natation.

La sélection féminine sera

représentée par Jouhara Maha, Ainouche Maroua, Allalou Ines, Kebbab Missam et Hamdaoui Aya, tandis que chez les garçons, participeront Bousekine Mohamed Amine, Dahamna Mehdi, Zeghmi Amine, Semmar Mohamed Rassim, Hafiane Abderraouf, Khazem Rabah Mehdi, Lakhdari Adam et Selmani Yacine Abdelrah-



APS

## LIGUE 1 MOBILIS (MISE À JOUR) Les deux prochains matchs du CSC reportés (LFP)

La Ligue de football professionnel (LFP) a annoncé lundi avoir reporté les deux prochains matchs de mise à jour de la compétition du CS Constantine, programmés pour le vendredi 2 mai et le mardi 6 mai.

"La LFP informe que, suite à la demande du CS Constantine, une modification a été apportée au programme des matches en retard. Les rencontres ES Sétif-CS Constantine et CS Constantine-MC Oran, initialement programmées respectivement le vendredi 2 mai et le mardi 6 mai, sont reportées", précise la même source dans un communiqué publié sur son site officiel. Ce report est motivé par "la convocation de cinq joueurs du CSC en équipe nationale A", composée de joueurs locaux", au stage entamé dimanche au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa "conformément à l'article 29 relatif aux sélections nationales", explique l'instance dirigeante de la com-

pétition. Il s'agit de Bouhalfaya, Baouche, Merbah, Dib et Belhocini. "Un club peut demander le report d'un match si plus de trois de ses joueurs sont convoqués en sélection nationale A, locale ou olympique", souligne la LFP, tout en affirmant que "les nouvelles dates de ces rencontres seront communiquées ultérieurement". Le sélectionneur de la sélection nationale A, Madjid Bougherra, a fait appel à 26 joueurs, en vue de la double confrontation face à la Gambie, les 3 et 9 mai, comptant pour les qualifications du Championnat d'Afrique des nations CHAN-2025, prévu en Tanzanie, Kenya et Ouganda (1-28 août).



## LIGUE 1 MOBILIS (MISE À JOUR/ 21<sup>E</sup> J) USMA-ASO Les «Rouge et Noir» sommés de réagir



L'USM Alger, dos au mur après défaite deux de suite, abordera la réception de l'ASO Chlef, aujourd'hui au stade du 5-Juillet d'Alger (18h00), avec l'intention de régler et repartir à l'assaut du podium, en match comprenant pour la mise à jour de la 21<sup>e</sup> journée de la Ligue 1 Mobilis de football.

Le club de la capitale (6e, 33 pts) aura à cœur de renouer avec la victoire, sans l'entraîneur brésilien Marcos Paqueta, dont le contrat a été résilié à l'amiable. Ce sera donc sous la conduite de l'entraîneur intérimaire Sofiane Benkhelifa, que les "Rouge et Noir" vont devoir se surpasser, devant une équipe chéhifienne (9e, 29 pts), qui reste sans la moindre victoire depuis cinq journées.

Le club de Soustara, impuissant lors des deux derniers matchs, dont le dernier à Béchar face à la JS Saoura (2-1), est appelé à se remettre en question pour reprendre confiance et remonter provisoirement à la quatrième place, en cas d'un succès.

De son côté, la formation chéli-

fienne, battue lors de ses deux derniers matchs en déplacement : à El-Bayadh (2-1) et à Khencela (3-2), doit sortir le grand jeu pour tenter de revenir avec un bon résultat d'Alger pour consolider ses chances de maintien parmi l'élite.

Les joueurs de l'entraîneur

Samir Zaoui, n'ont que cinq points d'avance sur le premier relégable, l'ES Mostaganem, d'où l'importance d'éviter la défaite devant le finaliste de la Coupe d'Algérie 2025 contre le CR Belouizdad. Pour rappel, cinq autres matchs en retard sont au programme.

**Mercredi, 30 avril 2025 :**

**21<sup>e</sup> journée :**

USM Alger - ASO Chlef

18h00

	Pts	J
1). MC Alger	45	23
2). CR Belouizdad	43	24
-). JS Kabylie	43	24
4). ES Sétif	35	23
5). MC El Bayadh	34	24
6). USM Alger	33	22
7). Paradou AC	32	24
8). JS Saoura	31	24
9). ASO Chlef	29	23
10). MC Oran	27	23
11). CS Constantine	26	20
12). O. Akbou	25	23
-). USM Khencela	25	23
-). ES Mostaganem	25	24
15). NC Magra	24	24
16). US Biskra	20	24

## LIGUE 1 MOBILIS (24<sup>E</sup> J) Le CR Belouizdad sanctionné d'un match à huis clos (LFP)

Le CR Belouizdad a écopé d'un match à huis clos pour "utilisation et jets de fumigènes et divers projectiles sur le terrain (3e infraction) et "jets de fumigènes et divers projectiles sous les tribunes du club avec des dommages physiques et matériels", a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP) mardi sur son site officiel. Le CRB été sous le coup d'une sanction à huis clos avec sursis et que la sanction d'un match avec sursis se transforme en sanction d'un (01) match ferme à huis clos avec effet immédiat", précise la même source. Outre la sanction d'un match à huis clos, le CRB devra s'acquitter d'une amende de 60.000 DA et d'une seconde de 40.000 DA pour "conduite incorrecte de l'équipe". D'autre part, l'attaquant du CRB Mahious Aimen, exclu pour "jeu brutal" lors de la rencontre perdue face à la JS Kabylie (3-2), a écopé de deux matchs de suspension dont Un (01) match avec sursis. Le CR Belouizdad (2e-43 pts) accueillera le leader le MC Alger (45 pts) lors de la 25<sup>e</sup> journée prévue les 10,11 et 12 mai 2025.

## ES SÉTIF Blessé au genou, Gatal forfait pour le reste de la saison

Le défenseur de l'ES Sétif, Oussama Gatal, sérieusement touché aux ligaments, a déclaré forfait pour le reste de la saison, a annoncé le club pensionnaire de Ligue 1 Mobilis de football, mardi dans un communiqué. "Le diagnostic médical et les examens IRM (imagerie à résonance magnétique), ont révélé une déchirure des ligaments croisés antérieurs et latéraux, avec des degrés de gravité variés, nécessitant une intervention chirurgicale, et donc la fin de la saison pour lui", précise l'Entente. Le joueur de 27 ans s'est blessé jeudi dernier, lors du match disputé en déplacement face au Paradou AC (0-0), au stade Nelson-Mandela de Baraki, en ouverture de la 24<sup>e</sup> journée du championnat. "Le club lui souhaite un prompt rétablissement et un retour rapide à la compétition", conclut le communiqué. Le natif de Béchar avait rejoint l'Entente durant l'intersaison, en provenance de la JS Kabylie. Au terme de la 24<sup>e</sup> journée, l'ESS occupe la quatrième place au classement avec 35 points, à huit longueurs du troisième la JS Kabylie, mais avec un match en moins à domicile face au CS Constantine.

APS

## CHAN-2025 (QUALIFS - DERNIER TOUR) GAMBIE-ALGÉRIE

### Les Verts poursuivent leur stage à Sidi Moussa

La sélection algérienne A' a effectué lundi soir sa deuxième séance d'entraînement de son stage de préparation au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), qui se poursuivra jusqu'au 9 mai prochain, en vue de la double confrontation face à la Gambie, pour le compte du dernier tour des qualifications du Championnat d'Afrique des nations CHAN-2025, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel.

Durant cette séance d'une heure et demie, le sélectionneur national, Madjid Bougherra a axé le travail sur l'aspect technico-tactique afin d'affiner les automatismes de ses joueurs, ajoute la même source. De leur côté, les cinq joueurs du CS Constantine retenus pour ce regroupement : Bouhalfaya, Baouche, Dib, Merbah et Belhocini, qui ont rejoint le groupe lundi, ont suivri une séance de récupération spécifique à leur arrivée au CTN, selon le site de la FAF.

Par ailleurs, le milieu de terrain du MC Alger Mohamed Benkhemissa, arrivé blessé au regroupement, a été libéré par le sélectionneur national, informe l'instance fédérale. Les coéquipiers de l'attaquant Aymen Mahious (CR Belouizdad) ont entamé dimanche leur préparation avec une légère séance d'entraînement, en présence du sélectionneur national, Vladimir Petkovic qui a salué les joueurs et leur a adressé un discours motivant afin de les encourager. La préparation de l'EN A' se poursuivra au Centre technique de Sidi Moussa jusqu'au déplacement en Gambie, prévu pour le jeudi 1er mai prochain. Le sélectionneur de l'équipe nationale de football A' avait dévoilé



dimanche une liste de 26 joueurs.

La première manche face à la Gambie aura lieu le samedi 3 mai, au stade de l'indépendance à Bakau (16h00, heure algérienne), alors que le match retour se jouera le vendredi 9 mai prochain au stade du 19-mai 1956 d'Annaba (19h00).

En cas de qualification, l'Algérie sera versée dans le groupe C en phase finale, en compagnie de l'Ouganda, du Niger, de la Guinée, et l'autre qualifié du second barrage

(l'Afrique du Sud ou le Malawi). Au total, 19 pays prendront part à la prochaine édition du CHAN.

La CAF a décidé de reporter le CHAN-2024, en raison du retard accusé dans les préparatifs pour accueillir avec succès le tournoi. La dernière édition du CHAN, disputée en Algérie en 2023, avait été remportée par le Sénégal devant l'Algérie (0-0, 5-4 aux t.a.b), en finale disputée le 4 février au stade Nelson Mandela à Baraki (Alger).

## PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
DIRECTION REGIONALE DU TRESOR À GHARDAIA  
RUE MOHAMMED KHEMESTI CENTRE VILLE GHARDAIA.  
NIF:424001008047026

**Intitulé de l'Opération :** Acquisition de mobilier de bureaux au profit des Trésoreries Communales Trésoreries des Etablissements Publics de Santé.

### APPEL D'OFFRES OUVERT N°: 03/2024

La Direction Régionale de Trésor à GHARDAIA lance un appel d'offres ouvert pour:

**Acquisition de mobilier de bureau au profit des Trésoreries Communales, Trésoreries des Etablissements Publics de Santé.**

Les entreprises intéressées peuvent soumissionner. Les entreprises spécialisées et intéressées peuvent retirer le cahier de charges du service du Moyens siège de la Direction Régionale du Trésor à Ghardaia.

Les offres, accompagnées des pièces réglementaires exigées par le cahier des charges, doivent parvenir à l'adresse sus indiquée, sous enveloppe cachetée anonyme portant la mention.

► à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres»  
- appel d'offres ouvert N° 03 /2024.

**Acquisition de mobilier de bureau au profit des Trésoreries Communales, Trésoreries des Etablissements Publics de Santé.**

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière menées par des documents sous cités déposées au niveau du service de Secrétariat de la Direction - 1<sup>er</sup> étage - dans un délai de **15 jours** à partir de la première parution de cette annonce.

**PIÈCES A FOURNIR PAR LES SOUMISSIONNAIRES:**

► **Le dossier de candidature contient:**

• Une déclaration de candidature remplis selon le modèle jointe.

• Une déclaration de probité.

• Les statuts pour les sociétés.

• Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.

• Une copie certifiée conforme du registre de commerce.

• Engagement délais de livraison, de garanties proposées.

• Moyens humains encadrement doit être justifié par : Attestation d'affiliation à la CNAS (dernière année).

• Moyens matériels (copie de la carte grise + assu-

rance ou contrat de location notarié+ fiche contrôle technique)

• Descriptifs techniques des équipements proposés (catalogue classé, organisé selon les consignes).

• Concernant fabriquant il faut joindre l'attestation de fabriquant donnée par la chambre du commerce et de l'industrie.

► **L'offre technique content:**

• Une déclaration à soucrire.

• Tout document permettant d'évaluer l'offre technique: un mémoire technique justificatif pour chaque lot.

• Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

► **L'offre financière content**

• la lettre de soumission.

• le bordereau des prix unitaires (BPU).

• le détail quantitatif et estimatif (DQE).

• Les offres seront soumises selon les modalités énoncées dans le cahier des charges, et toute offre qui ne répondrait pas aux conditions requises sera exclue.

• La durée de préparation des offres est fixée à **quinze (15) Jours** fermes, à compter de la date de première parution de cette annonce de l'appel d'offres ouvert dans les quotidiens nationaux ou le bulletin officiel des marchés publics (BOMP), au cas où le dernier jour de cette période coïncide avec un jour de congé ou de repos légal, le délai de préparation des offres est prolongé jusqu'au jour ouvrable suivant.

• Les offres doivent être déposées le dernier jour de la durée de préparation des offres de **08:00H à 14:00 H**. La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres (**15 jours**) augmenté de **quatre-vingt-dix (90) jours** et ce à compter de la date de dépôt des offres.

• L'ouverture des plus des offres techniques et financières se fera le même jour correspondante à la date de dépôt des offres, à **(14:15)**. En séance publique au siège **DE DIRECTION RÉGIONALE DE TRÉSOR À GHARDAIA Rue Mohammed Khemestii CENTRE VILLE GHARDAIA**.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURE  
DE BASE

WILAYA DE TINDOUF  
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS  
NUMÉRO D'IDENTIFICATION FISCALE 408015000037011

### AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

En application des articles 52 et 53 de la loi n° 23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et l'article 65 alinéa 02 et l'article 72 et 52 du Décret présidentiel N° 15-247 du 2 Dhout El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la direction des travaux publics de Tindouf est porté à la connaissance des soumissionnaires ayant soumissionnés à l'**avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimale N°07/2025** relative à l'**étude et réalisation d'une passerelle au niveau de Hai El hikma avec tous ces annexes**, Insérée aux quotidiens nationaux **الشـاـبـقـة** le **06/04/2025** et **DK NEWS** le **06/04/2025**, qu'à l'issue de l'analyse et jugement des offres, les résultats sont ainsi :

Soumissionnaire retenu	Numeréro d'identification fiscale	Montant de l'offre en T.T.C	Montant de l'offre en T.T.C après correction	Note Technique obtenue	Délai De Réalisation	Observation
EPE/SDA SAPTA	000016000136983	74.841.480,00 DA	74.841.480,00 DA	72	05 MOIS	Offre unique qualifiée Techniquement

Conformément à l'article 56 de la loi n° 23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et aux dispositions de l'article 72 et l'article 82 alinéa 03 et 04 du Décret présidentiel no 15-247 du 02 Dhout El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, tout soumissionnaire contestant ce choix, dispose d'un délai de **dix (10) jours** à compter de la date de l'affichage du présent avis pour introduire un recours à la commission des marchés de wilaya.

Et tout soumissionnaire intéressé de connaître les résultats détaillés de l'évaluation technique et financière de son offre, peut se rapprocher des services de la direction des travaux publics de Tindouf, dans un délai de **trois (03) jours** à compter de la date de l'affichage du présent avis.

## FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE FOOTBALL Le Directeur technique national présente sa stratégie aux ligues régionales

Le Directeur technique national (DTN), Ali Moucer, présente dimanche au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, sa stratégie aux directeurs techniques des ligues régionales des neuf wilayas à travers le territoire national, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel.

Présidée par le DTN, Ali Moucer, en présence de Karim Kaced, directeur du département de formation à la DTN, ainsi que des cadres de la direction technique, cette rencontre marque une étape importante pour l'organisation technique nationale, précise la FAF.

Le Directeur technique national a présenté aux directeurs techniques régionaux, un exposé détaillé sur les objectifs visés par cette première rencontre, ainsi qu'un autre sur le projet de la DTN, incluant les objectifs stratégiques et les plans de développement futurs. Par la suite, les discussions ont porté sur plusieurs axes essentiels, dont une présentation sur les ligues régionales, mettant en lumière les activités réalisées ainsi que les défis rencontrés.

La réunion a donné lieu à un débat approfondi sur divers sujets connexes, aboutissant à la définition de mesures nécessaires pour atteindre les objectifs fixés, et à l'adoption de recommandations qui seront intégrées au programme national de développement du football. Par ailleurs, le collège technique national se réunira ce lundi à Alger pour sa première session de l'année. Ali Moucer a été nommé à la tête de la DTN en décembre dernier, en remplacement d'Ameur Mansoul.

APS

**ATALANTA  
EDERSON AFFOLE  
L'EUROPE !**

Auteur d'une très bonne saison avec l'Atalanta Bergame, où il est un titulaire indiscutables, le milieu de terrain Ederson (25 ans, 45 matches et 5 buts toutes compétitions cette saison) devrait animer le mercato estival. Selon AS, Manchester United, Manchester City, l'Atletico Madrid, la Juventus Turin et le Real Madrid ont tous pris des renseignements sur la situation du Brésilien. La Dea demanderait 75 millions d'euros pour céder son joueur à deux ans de la fin de son contrat.

**REAL MADRID**
**FIN DE SAISON  
CONFIRMÉE  
POUR RÜDIGER**

Sorti sur blessure au cours de la prolongation samedi, lors de la finale de la Coupe du Roi perdue face au FC Barcelone (2-3 ap), Antonio Rüdiger (32 ans, 50 matches et 3 buts toutes compétitions cette saison) ne rejoindra plus cette saison. Le défenseur central du Real Madrid, touché au genou gauche, sera absent pour les deux prochains mois. "Antonio Rüdiger a subi aujourd'hui une opération chirurgicale pour une déchirure partielle du ménisque externe de sa jambe gauche. (...) Rüdiger va bientôt commencer le travail de réathlétisation", indique un communiqué des Merengue ce mardi. Une énième rechute dans un secteur déjà dépeuplé au Real...

**BARCELONE  
YAMAL : "IL N'Y A  
PAS D'ÂGE"**

Présent en conférence de presse ce mardi, à la veille de la demi-finale aller de Ligue des Champions contre l'Inter Milan, l'ailier du FC Barcelone Lamine Yamal (17 ans, 11 matches et 4 buts en LdC cette saison) a évoqué la jeunesse de son équipe. Le Barça affiche une moyenne d'âge de 24 ans et 306 jours.

"Dans le football, il n'y a pas d'âge, a affirmé le jeune international espagnol, qui s'apprête à disputer son 100e match sous les couleurs du Barça. C'est un sport qui dépend de la qualité de chacun, de comment tu t'entraînes et de ta mentalité. Si tu es préparé, tu es préparé. Nous sommes une équipe très jeune, mais on démontre qu'on a le niveau. L'âge, c'est juste un chiffre."

**QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION**

# DK NEWS

Édité par la SARL

**DK NEWS**

Directeur général

**Benzine Lamine**

Gérant

**Faycal Laouar**

Directeur de rédaction et publication

**Dif Abdelhamid**
**LEVERKUSEN  
ALGUACIL POUR  
REEMPLACER  
ALONSO ?**

Grand favori pour prendre la tête de Real Madrid la saison prochaine à la place de Carlo Ancelotti, l'entraîneur du Bayer Leverkusen Xabi Alonso pourrait être remplacé par l'un de ses anciens collègues. Selon Sky Sports, le Werkself pense au coach de la Real Sociedad Imanol Alguacil, lequel quittera ses fonctions actuelles au terme de l'exercice. Les deux techniciens se sont côtoyés lorsque le champion du monde 2010 entraînait l'équipe réserve de la Real.

**LEVERKUSEN  
ACCORD ENTRE  
WIRTZ ET LE  
BAYERN !**

Le Bayern Munich pourrait frapper un grand coup en recrutant le milieu offensif Florian Wirtz (21 ans, 42 matches et 15 buts toutes compétitions cette saison), sa grande priorité de l'été. En effet, selon Foot Mercato, le club bavarois et l'international allemand ont trouvé un accord verbal ! Le Recordmeister doit désormais s'entendre avec le Bayer Leverkusen sur le montant du transfert.

En mars, la presse allemande a annoncé que le champion d'Allemagne 2024 réclamait 120 millions d'euros pour céder son prodige. Le transfert est encore loin d'être bouclé, mais le Bayern a désormais une longueur d'avance sur Real Madrid et Manchester City dans ce dossier.

**GALATASARAY  
MAN CITY CIBLE  
GABRIEL SARA**

Seulement quatrième de Premier League à quatre journées de la fin, avec 21 points de moins que le champion Liverpool, Manchester City entend se montrer actif sur le marché des transferts estival pour relancer une équipe en fin de cycle.

Dans cette optique, le club mancunien commence à travailler sur la venue de Gabriel Sara (25 ans).

Selon Foot Mercato, les Citizens ont noué des premiers contacts avec l'entourage du milieu de Galatasaray. Arrivé en Turquie l'été dernier en provenance de Norwich pour 18 millions d'euros, le Brésilien réalise une bonne saison en tant que titulaire chez l'actuel leader du championnat turc. Sous contrat jusqu'en 2029, il est valorisé entre 20 et 30 millions d'euros.

**RÉDACTION ADMINISTRATION**

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00 »

FAX : 023.38.47.95 E-MAIL : contact@dknews.dz SITE : http://www.dknews.dz

**PUBLICITE :** S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 /  
E-MAIL : contact@dknews.dz - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77  
E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

**COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE (CIJ)****L'Algérie participe aux audiences sur la demande d'avis relatif aux Obligations de l'entité sioniste concernant les activités des Organisations onusiennes en Palestine**

L'Algérie, représentée par son ambassadrice au Royaume des Pays-Bas, Mme Salima Abd-el-Hak, a pris part, lundi, à l'ouverture des audiences publiques de la Cour internationale de Justice (CIJ) à La Haye, consacrées aux plaidoiries orales relatives à la demande d'avis consultatif sur les Obligations de l'entité sioniste en ce qui concerne les activités des Nations Unies, des Organisations internationales et d'Etats tiers dans les territoires palestiniens occupés.

L'Algérie présentera son exposé oral, mardi matin, après avoir déjà participé à la phase écrite de cette procédure consultative, en soumettant une contribution écrite, conformément aux différentes démarches annoncées par la CIJ à ce propos.

Le groupe de juristes algérien prenant part à ces audiences est composé de l'experte dans les questions des droits de l'Homme et vice-présidente de la Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples (CADHP), Mme Maya Sahli Fadel et de l'experte en droit international et membre de la Commission de l'Union africaine sur le droit international (CUADI), Mme Samia Bourouba.

La CIJ avait annoncé que 40 pays, dont l'Algérie, ainsi que quatre organisations internationales, à savoir l'Organisation des Nations Unies, la Ligue arabe, l'Union africaine et l'Organisation de la coopération islamique (OCI), présenteront leurs exposés oraux lors de ces audiences publiques qui se poursuivront jusqu'au 2 mai prochain.

Les audiences ont débuté aujourd'hui avec l'exposé oral présenté par la représentante des Nations Unies, Mme Eleanor Hammarskjold, qui a rappelé la "situation humanitaire catastrophique" dans la bande de Gaza, en raison des mesures arbitraires prises par l'entité sioniste pour empêcher l'entrée de l'aide humanitaire destinée à la population depuis le 2 mars dernier. Pour la représentante des Nations Unies, les mesures arbitraires prises par l'entité sioniste à l'encontre des civils palestiniens et l'absence de protection nécessaire au personnel des Nations Unies et de ses Agences

**ENERGIE****M. Arkab examine avec l'Ambassadrice de Bosnie-Herzégovine les opportunités de coopération bilatérale**

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab a reçu, lundi, l'Ambassadrice de la République de Bosnie-Herzégovine en Algérie, Bojana Kondic Panic, avec laquelle il a examiné les perspectives de coopération bilatérale dans les domaines de l'énergie, indique un communiqué du ministère.

Tenue au siège du ministère en présence de ses cadres, cette rencontre a été l'occasion de passer en revue l'état et perspectives des relations de coopération bilatérale entre l'Algérie et la République de Bosnie-Herzégovine, notamment dans les domaines de l'énergie, des mines et des énergies renouvelables, en mettant l'accent sur la nouvelle dynamique insufflée à la faveur de la visite du ministre bosnien de l'Energie, des Mines et de l'Industrie, M. Vedran Lakic en Algérie février der-

nier", précise la même source. L'entretien a également porté sur "le niveau de coopération distingué entre la Société nationale de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) et la compagnie nationale bosnienne "Energo invest" ainsi que sur les perspectives de développement de la coopération entre le groupe Sonatrach et les opérateurs bosniens dans le secteur des hydrocarbures".

Les deux parties ont également abordé les opportunités d'investissement conjoint dans les domaines des mines et des industries manufacturières y afférentes, ainsi que les projets des énergies renouvelables, l'échange d'expériences et d'expertises et la formation technique, ajoute le communiqué.

A cet égard, les deux parties ont réaffirmé "leur engagement à poursuivre le renforcement du partenariat écono-

mique stratégique entre les deux nations, à travers des projets concrets contribuant à la réalisation des intérêts économiques communs".

Le ministère a rappelé dans son communiqué que M. Arkab avait reçu, le 5 février dernier, le ministre de l'Energie, des Mines et de l'Industrie de Bosnie-Herzégovine, Vedran Lakic, rencontré au cours de laquelle il avait été convenu "d'élargir la coopération bilatérale pour inclure les domaines du gaz naturel liquéfié (GNL), de l'électricité, des énergies renouvelables, de l'hydrogène vert et de l'industrie électronique".

Cette visite avait permis à la délégation bosnienne d'effectuer des visites techniques sur les sites des groupes Sonelgaz et Sonatrach, "ce qui témoigne d'une volonté commune d'établir un partenariat économique solide et durable", conclut le communiqué.

**MÉDIAS****Décès de l'ancien journaliste à l'APS Djamel Boudaa**

L'ancien journaliste à l'Agence Algérienne de presse service (APS), Djamel Boudaa, est décédé mardi, à l'âge de 74 ans, a-t-on appris auprès de ses proches.

Djamel Boudaa avait rejoint l'APS en 1984, où il fut l'un des principaux journalistes du service culturel.

Il a couvert, au cours de sa carrière professionnelle, de nombreux événements culturels, se spécialisant notamment dans les activités liées à la peinture et aux arts plastiques.

En cette douloureuse circonstance, le directeur général de l'APS, M. Samir Gaid, présente, en son nom personnel et au nom de l'ensemble des journalistes et des employés de l'Agence, ses sincères condoléances et sa profonde compassion à la famille du défunt, priant Dieu Tout-Puissant de lui accorder Sa sainte miséricorde, de l'accueillir en Son vaste paradis et de le prêter à ses proches patience et réconfort.



Puissant de lui accorder Sa sainte miséricorde, de l'accueillir en Son vaste paradis et de le prêter à ses proches patience et réconfort.

**CONDOLÉANCES**

Le directeur général du quotidien national **DK News** M. Lamine Benzine, présente, en son nom et au nom de l'ensemble des journalistes et employés du journal, ses sincères condoléances et sa profonde compassion à la famille du défunt, priant Dieu Tout-Puissant de lui accorder Sa sainte miséricorde, de l'accueillir en Son vaste paradis et de le prêter à ses proches patience et réconfort.

**« Allah nous appartenons et à Lui nous retournerons »**

**PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE  
Tebboune reçoit l'envoyé spécial du président irakien**

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, mardi, le vice-Premier ministre, ministre de la Planification et envoyé spécial du président de la République d'Irak, M. Muhammad Ali Tamim, qui lui a remis une invitation pour participer au prochain sommet de la Ligue arabe à Bagdad, indique un communiqué de la Présidence de la République.

L'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, et du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf.

**Agrément à la nomination du nouvel ambassadeur d'Algérie auprès de Saint Kitts et Nevis**

Le gouvernement de Saint Kitts et Nevis a donné son agrément à la nomination de M. Farouk Benmokhtar en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de Saint Kitts et Nevis avec résidence à Caracas, indique mardi un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines.

**La Guinée exprime sa "forte" volonté de renforcer ses relations avec l'Algérie (ambassadeur)**

Le nouvel ambassadeur de la République de Guinée, M. Abdourahmane Sikké Camara, a exprimé, lundi, la "forte" volonté de son pays de renforcer la coopération bilatérale avec l'Algérie dans divers domaines.

"J'ai eu l'insigne honneur et le grand privilège d'avoir été reçu par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avec lequel nous avons abordé différents aspects de la coopération et je lui ai transmis fidèlement les sincères et chaleureuses salutations du président de la République de Guinée, M. Mamadou Doumbia, qui m'a chargé de lui transmettre sa forte volonté de valoriser et de redynamiser les relations de coopération avec votre beau pays", a déclaré M. Camara à l'issue de l'audience que lui a accordée le président de la République.

Il a également fait savoir que le président Doumbia lui a confié la mission de "transmettre une invitation au président de la République pour effectuer une visite en Guinée, tout en exprimant son honneur de se rendre pour une visite en Algérie".

L'ambassadeur guinéen a souligné qu'il œuvrera, durant sa mission en Algérie, à "renforcer les liens d'amitié et de fraternité entre les deux pays", rappelant "le soutien que la Guinée a apporté à l'Algérie avant son indépendance, ainsi que le soutien massif de l'Algérie à la Guinée dans divers domaines, notamment l'éducation, la santé et la sécurité".

**La Bosnie-Herzégovine veut approfondir ses relations avec l'Algérie (ambassadrice)**

La nouvelle ambassadrice de Bosnie-Herzégovine, Mme Bojana Kondic Panic, a exprimé, lundi, la ferme détermination de son pays à œuvrer pour "approfondir" les relations de coopération qui unissent les deux pays dans divers domaines.

A l'issue de l'audience de présentation de ses lettres de créance au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, l'ambassadrice a indiqué avoir abordé "les relations d'amitié qui lient l'Algérie et la Bosnie-Herzégovine ainsi que les voies et moyens de les approfondir dans les secteurs de l'économie, l'enseignement supérieur et de la culture".

Elle a également exprimé la "disponibilité" de son pays à œuvrer pour "consolider davantage ces relations, compte tenu des potentialités dont disposent les deux pays".